Baromètre Électoral SRG SSR

Rapport

Octobre 2026

SOTOMO

MENTIONS LEGALES

Baromètre Électoral SRG SSR, Octobre 2026

Client: SRG SSR

Mandataire: Sotomo, Binzstrasse 23, 8045 Zürich.

Auteurs/autrices: Michael Hermann, Sarah Bütikofer, Elia Heer, Simon Stückelberger

1	**Force électorale des partis à un an des élections**	**4**
1.1	L'UDC a toujours le vent en poupe, Le Centre recule	4
1.2	La droite gagne, la gauche aussi	6
1.3	Partis: présidence et orientation	10
2	**Principaux défis et thèmes**	**16**
2.1	Principaux défis politiques	16
2.2	Défis– perception par la base électorale	22
2.3	Défis– sociodémographie	27
2.4	Thèmes actuels	30
3	**Confiance et appréciation des acteur.trices**	**36**
3.1	Confiance dans le système politique	36
3.2	Orientation politique des institutions	39
3.3	Influence des membres du Conseil fédéral	40
3.4	Conseil fédéral: évaluation de la sympathie	43
3.5	Evaluation de la politique étrangère du Conseil fédéral	46
4	**Collecte des données et méthode**	**51**

Force électorale des partis à un an des élections

Un an avant les élections fédérales de 2027, l'UDC reste clairement en tête, et réalise même un bien meilleur score qu'en 2023 – performance unique parmi tous les partis. Le camp rouge-vert enregistre lui aussi une légère progression. La tendance est en revanche au repli pour Le Centre, et dans une moindre mesure pour le PLR. Le PVL s'est quant à lui repris par rapport à l'année passée.

1.1 L'UDC A TOUJOURS LE VENT EN POUPE, LE CENTRE RECULE

Si les élections avaient lieu aujourd'hui, l'UDC en sortirait clairement gagnante en remportant près de 30 % des suffrages (fig. 1). Selon les intentions actuelles de vote, le plus grand parti de Suisse accroît encore sa part d'électorat de 2 points de pourcentage, soit légèrement moins que l'an passé. Avec 29,9 % des suffrages, elle dépasserait néanmoins son propre résultat record de 2015. Sa part d'électorat était alors de 29,4 %. Par rapport aux tendances actuelles en Europe occidentale, cette progression de l'UDC reste modérée – ce qui s'explique notamment par sa capacité à bien exploiter son potentiel depuis des années déjà,

contrairement à d'autres partis ayant des positions similaires dans d'autres pays.

Parts d'électorat des partis d'après les intentions de vote actuelles (fig. 1)

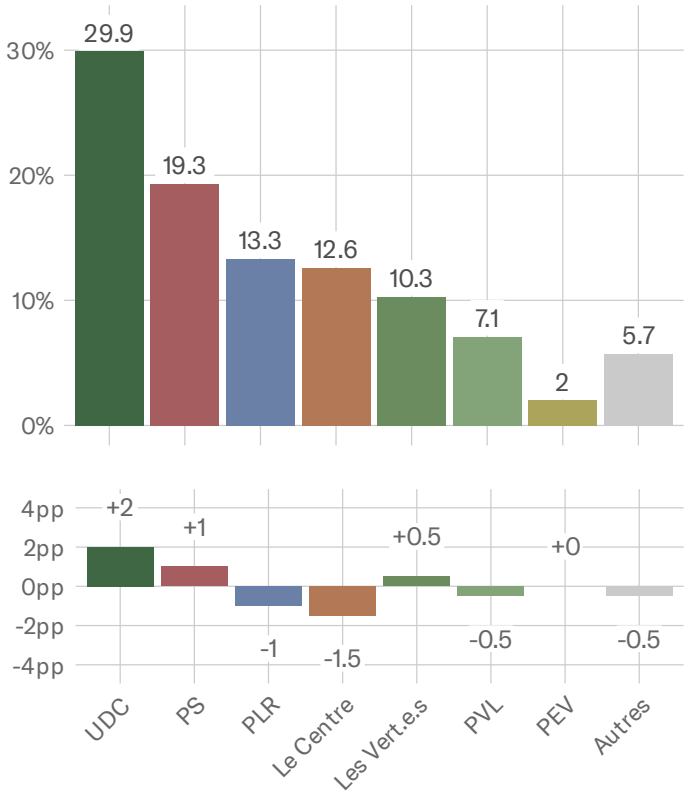

Tandis que l'UDC continue à avoir le vent en poupe, Le Centre poursuit sa chute. Il perd actuellement 1,5 point de pourcentage, c'est-à-dire un point de plus qu'il y a un an. Pourtant, aux dernières élections nationales, le parti bourgeois modéré s'était repris et avait très légèrement amélioré ses résultats. Il n'est pas impossible que cette stabilisation ait été due aussi à son nouveau nom (Le Centre, qui se substitue au PDC) et à sa présentation rafraîchie. Mais le parti semble à présent renouer avec l'érosion de son électorat constatée depuis plusieurs décennies.

Le PLR régresse lui aussi. Avec un point de pourcentage en moins, il obtiendrait 13,3 % des suffrages. Ce qui représenterait le plus mauvais résultat de toute son histoire aux élections du Conseil national. L'aspect positif, du point de vue du PLR, est

que ce score lui procure une petite avance dans la compétition pour la troisième place qui l'oppose au Centre. L'an passé, il n'était arrivé dans les intentions de vote qu'en quatrième place, derrière Le Centre. Ce n'est pas un détail, car dans l'hypothèse d'un siège PLR vacant au Conseil fédéral, le classement selon la part électorale est un argument de poids pour pouvoir prétendre à ce siège.

Curieusement, les canicules de l'été 2026 ne se traduisent pas par une vague verte. Les Vert.e.s ne progressent que très faiblement dans le baromètre électoral actuel. Les Vert'libéraux, l'autre parti écologiste, sont quant à eux en très léger recul. Pour les deux partis, la tendance actuelle est au maintien de la part d'électorat. Pour l'un comme pour l'autre, ces nouveautés sont toutefois plus positives qu'il n'y paraît de prime abord. Récemment encore, de nombreux éléments semblaient indiquer une défaite aux prochaines élections nationales: aux élections cantonales, les Vert.e.s faisaient jusqu'alors partie des grands perdants. Quant aux Vert'libéraux, ils perdaient encore 1,5 point de pourcentage dans le dernier baromètre électoral, mais ont depuis redressé leur score d'un point de pourcentage. Il semble que les deux partis soient au moins parvenus, grâce à un «branding» écologique, à s'extirper du creux de la vague dans lequel ils se trouvaient.

1.2 LA DROITE GAGNE, LA GAUCHE AUSSI

L'UDC enregistre actuellement la progression la plus nette: 2 points de pourcentage en plus. Le PS et les Vert.e.s connaissent chacun de très légères hausses, dont le cumul permet cependant à la gauche de progresser au total d'1,5 point. Cette hausse est en grande partie imputable au PS, qui depuis le premier baromètre électoral de cette législature est passé de -0,5 à +1,0. Les sociaux-démocrates se hissent ainsi à 19,3 % de part d'électorat, ce qui serait leur plus beau résultat depuis deux décennies et leur score des élections de 2007, où ils avaient obtenu presque 20 % des suffrages.

Evolution de la force électorale des partis (fig. 2)

Elections au Conseil national 2019 et 2023, baromètre électoral SSR 2024, 2025 et 2026

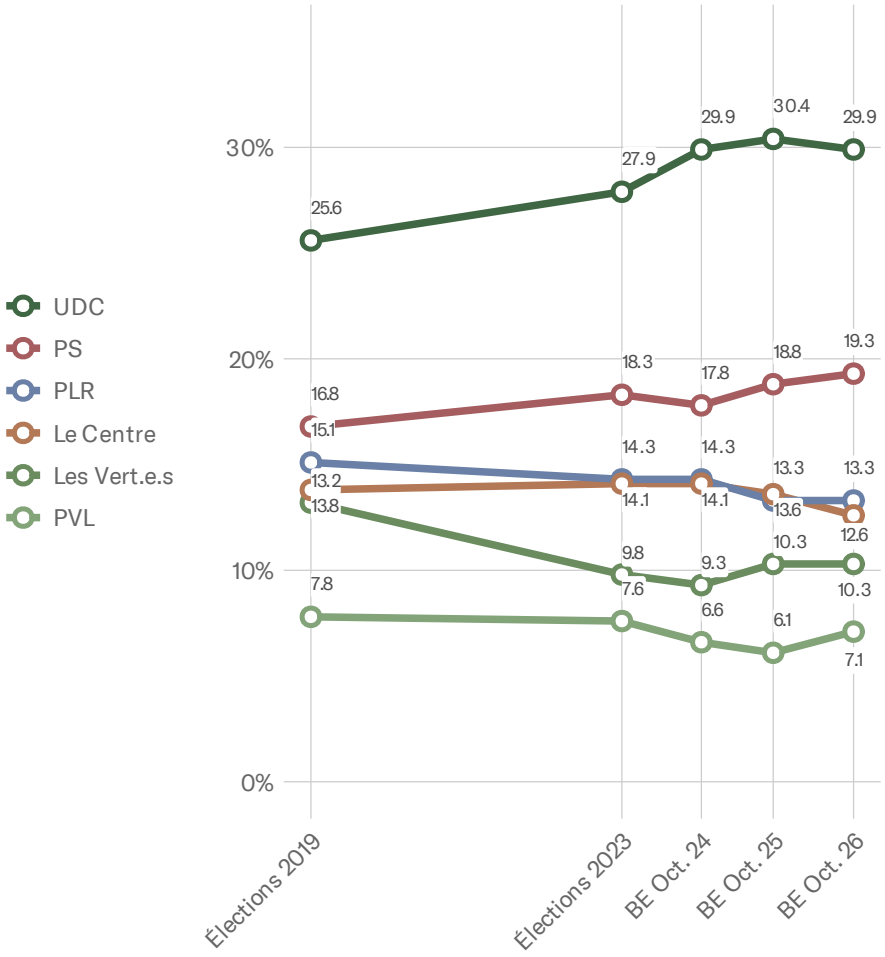

Les résultats du baromètre électoral 2026 indiquent donc plutôt une polarisation qu'un glissement vers la droite. A droite, l'UDC sort gagnante, à gauche le bloc rouge-vert se renforce, et entre ces pôles, les partis qui traditionnellement dominaient le camp bourgeois (le PLR et Le Centre) s'affaiblissent. Les deux partis bourgeois traditionnels totalisent actuellement 26 % des suffrages. Ils atteignent donc conjointement une part d'électorat inférieure de 4 points de pourcentage à celle obtenue à elle seule par l'UDC.

Au début des années 1990, le PLR, les Libéraux et le PDC, c'est-à-dire les ancêtres de l'actuel PLR et du Centre, arrivaient en-

semble à un total de 40 % des voix. Depuis, leur part d'électorat s'est peu à peu amenuisée. Rien ne permet de dire actuellement que cette érosion toucherait à sa fin. Pourtant, la présente évaluation des parts d'électorat ne représente qu'une moitié du tableau. Au Conseil des Etats, Le Centre et le PLR détiennent encore 60 % des sièges, alors que l'UDC arrive tout juste à 13 %. Cet écart dans la composition des deux chambres du Parlement est frappant. Considérer uniquement les résultats des partis aux élections du Conseil national, c'est oblitérer l'autre moitié du tableau.

La polarisation constatée dans l'évolution des parts électorales se reflète également dans la certitude des personnes interrogées quant à leur choix de vote (fig. 3). Près de deux tiers des personnes affirmant vouloir voter pour l'UDC sont d'ores et déjà très sûres de leur décision. Parmi les électeur.trices des partis de gauche, un peu plus de la moitié sont tout aussi assuré.es.

Certitude quant au choix de vote pour le parti indiqué (fig. 3)

«Dans quelle mesure êtes-vous sûr.e de votre décision pour ce parti ([parti])?»

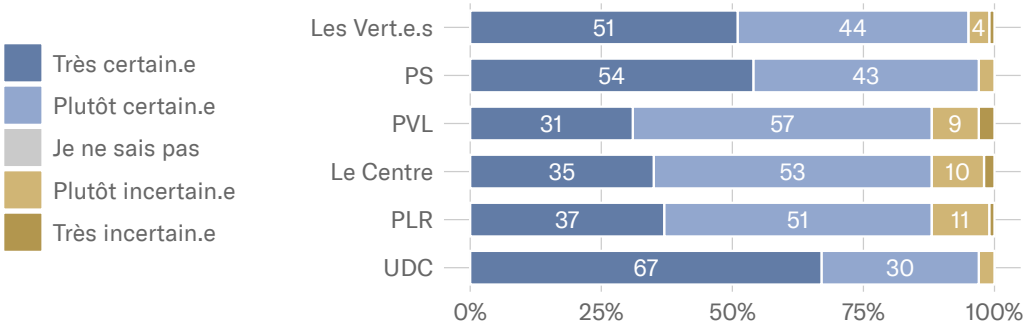

Les électeur.trices des partis situés entre ces pôles sont moins sûr.es de leur choix. C'est envers le PVL que l'incertitude est la plus forte. 31 % seulement de son électorat actuel se déclarent très sûr.es de leur décision.

Le sujet de la confiance dans l'issue des élections 2027 révèle non pas une polarisation, mais une différence nette entre la gauche et la droite. Les électeur.trices du PS et des Vert.e.s se déclarent majoritairement pessimistes, contre un quart des électeur.trices du

PLR, et moins d'un tiers de celles et ceux de l'UDC. Cette opposition marquée entre la gauche et la droite, que l'on peut observer sur la figure 4, indique que l'électorat s'attend à un glissement vers la droite impulsé par l'UDC.

Confiance dans la composition du Parlement après les élections de 2027 (fig. 4)

«Dans quelle mesure êtes-vous confiant.e que la composition du Parlement après les élections à venir sera meilleure qu'elle ne l'est aujourd'hui? (de 1: pas du tout confiant.e, à 5: très confiant.e)»

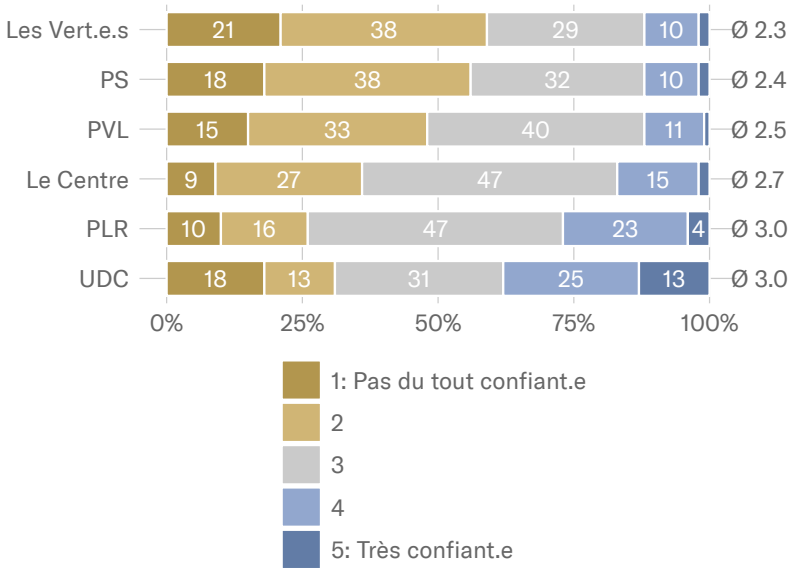

Sujet important et qui ne tardera pas à être abordé: les apparentements de listes. Ce sont eux qui décident de la répartition des mandats dits restants. Les partis apparentent leurs listes pour des raisons essentiellement tactiques. En même temps, un apparentement de listes signifie aussi une alliance qui accroît les chances du partenaire dans l'élection. Nous avons donc voulu savoir ce qu'en pensaient les électeur.trices. Quels partenaires d'apparentement représenteraient, pour l'électorat de chaque parti, un «no-go»? On constate une large tolérance envers les apparentements de listes. Les alliances suscitant le plus de rejet sont surtout les alliances entre le camp rouge-vert d'un côté et l'UDC/le PLR de l'autre. De plus, une nette majorité des électeur.trices du Centre et des Vert'libéraux refusent également un apparentement avec l'UDC. Dans ces deux partis, les apparentements de listes avec l'UDC sont vus d'un œil nettement moins favorable que ceux avec les partis de gauche.

Refus des apparentements de listes avec d'autres partis (fig. 5)

«Avec lequel de ces partis le parti pour lequel vous votez ([parti]) ne doit en aucun cas apparenter sa liste? (sélectionnez toutes les réponses qui s'appliquent)»

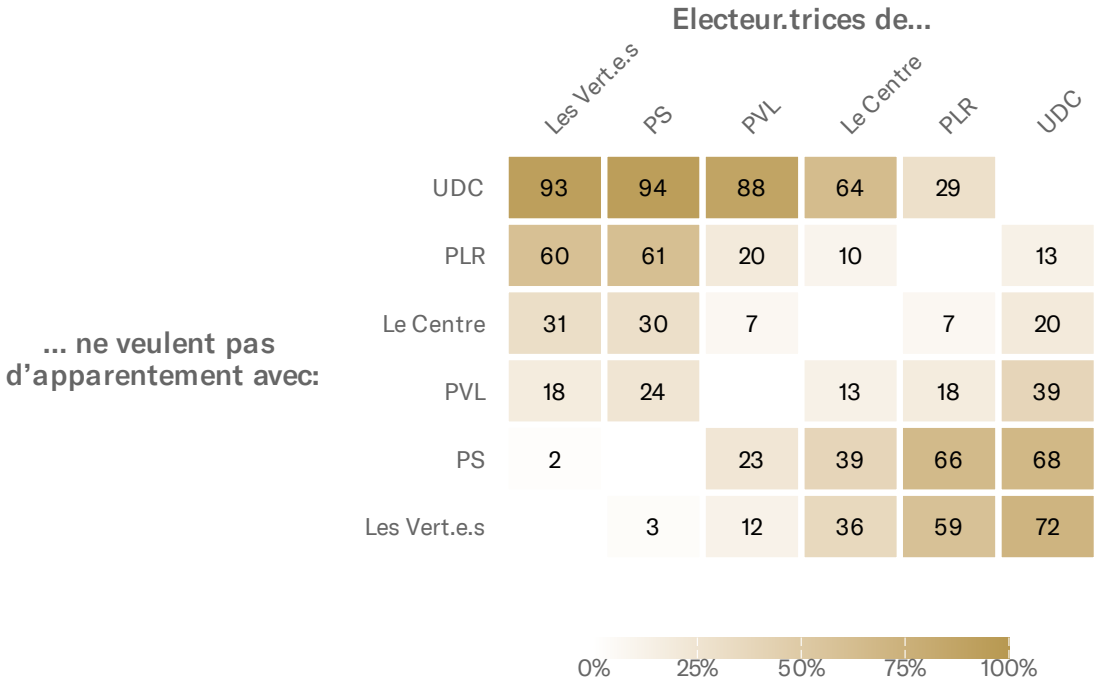

Les apparentements de listes entre le PLR et l'UDC sont un sujet récurrent de discussion – surtout du point de vue du PLR. L'enquête montre que 29 % des électeur.trices du PLR ne veulent en aucun cas que leur parti s'apparente avec l'UDC. A l'inverse, les électeur.trices de l'UDC sont nettement plus rares (13 %) à être gêné.es par un apparentement avec le PLR. Aux yeux des électeur.trices du PLR, un apparentement avec le PVL est moins problématique qu'avec l'UDC.

1.3 PARTIS: PRÉSIDENCE ET ORIENTATION

Les présidentes et présidents des partis sont pour eux comme des figures de proue. Nous nous intéressons ici à leur appréciation par leur propre base. Combien d'électeur.trices estiment que la présidence de leur parti préféré exerce une influence positive sur l'issue du scrutin? Dans les partis de gauche, la base

a une opinion particulièrement positive de la direction du parti. 60 % des électeur.trices du PS et autant des Vert.e.s pensent que leur direction a un effet positif sur les chances d'élection de leur parti. La part de celles et ceux qui perçoivent même une influence très positive est encore un peu plus élevée chez les Vert.e.s sous la direction de Lisa Mazzone, qu'au PS, dirigé par le duo Mattea Meyer et Cédric Wermuth.

Evaluation de la présidence du parti (fig. 6)

«Comment jugez-vous l'influence du.de la président.e du parti [parti] [nom] sur les résultats obtenus par ce parti?»

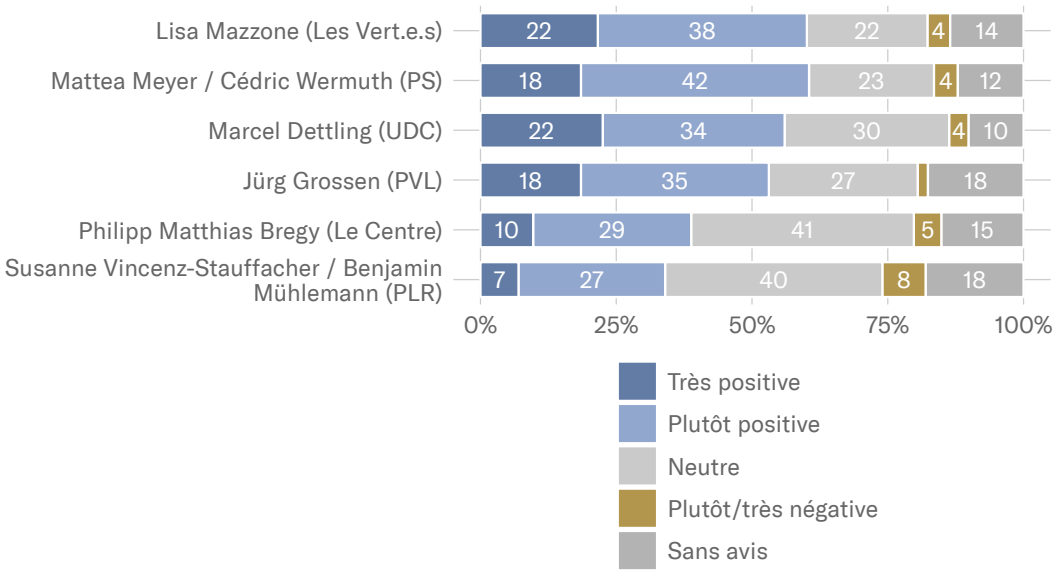

Les partis bourgeois traditionnels que sont le PLR et le Centre offrent un tableau inverse à celui des partis de gauche. Seule une minorité de leur électorat considère que la direction du parti exerce une influence positive sur le résultat de l'élection. On ne relève aucune amélioration de l'appréciation de Philipp Matthias Bregy, pris en compte pour la première fois dans l'enquête de l'an passé après être devenu le nouveau président du Centre. 39 % jugent son influence sur les résultats du parti positive. Ce qui ne l'empêche pas de conforter sa position dans le tableau d'ensemble. En effet, le nouveau duo dirigeant de la formation concurrente pour la troisième place dans les faveurs des électeur.trices reçoit encore moins d'appréciations positives. Les électeur.trices du PLR ne sont que 34 % à penser

que le travail réalisé par Benjamin Mühlemann et Susanne Vincenz-Stauffacher joue en faveur des résultats du parti. On est frappé de constater que les bases électorales des deux partis qui, selon les intentions de vote actuelles, perdent le plus de parts sont celles qui sont les moins satisfaites de leur présidence respective.

La comparaison dans le temps montre clairement que les changements à la tête du PLR et du Centre, partis bourgeois traditionnels, ont eu un impact fort sur leur appréciation par la base (fig. 7). Il y a un an, on pouvait déjà remarquer que la nouvelle présidence du Centre n'était pas créditée de la même influence positive que son ancien président, Gerhard Pfister. Manifestement, la nouvelle direction du PLR subit un sort identique: elle reste bien en deçà de l'estime dont bénéficiait son prédécesseur Thierry Burkart.

Evaluation de la présidence du parti choisi dans le temps (fig. 7)

«Comment jugez-vous l'influence du.de la président.e du parti [parti] [nom] sur les résultats obtenus par ce parti?» – n'est représentée que la part ayant répondu «Très positive» ou «Plutôt positive»

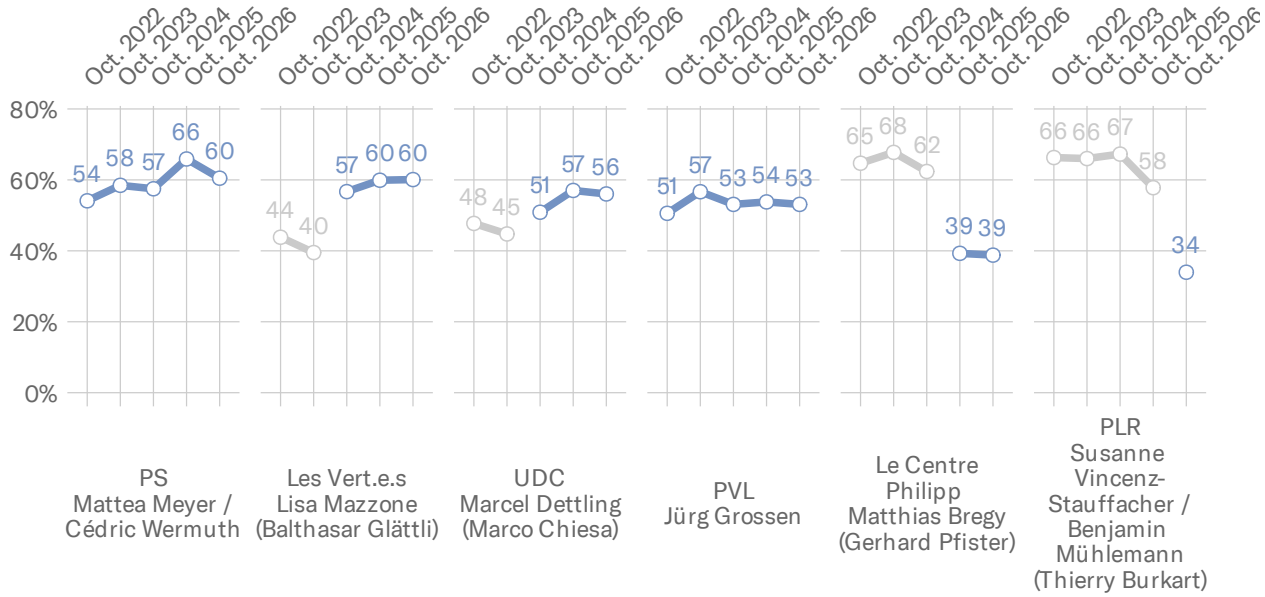

Les deux membres de la co-présidence du PLR ne suscitent que des différences d'appréciation minimes (fig. 8). Pour ce qui est des jugements positifs, on ne relève aucun écart entre les deux personnes qui la composent. Mais la part des personnes

jugeant neutre l'influence de Benjamin Mühlemann sur la réussite du PLR est supérieure de 3 points de pourcentage, tandis que la part de celles estimant négative l'influence de Susanne Vincenz-Stauffacher est supérieure de 3 points.

Influence de la co-présidence du PLR (fig. 8)

«Comment jugez-vous l'influence des membres de la co-présidence sur les résultats du PLR?»

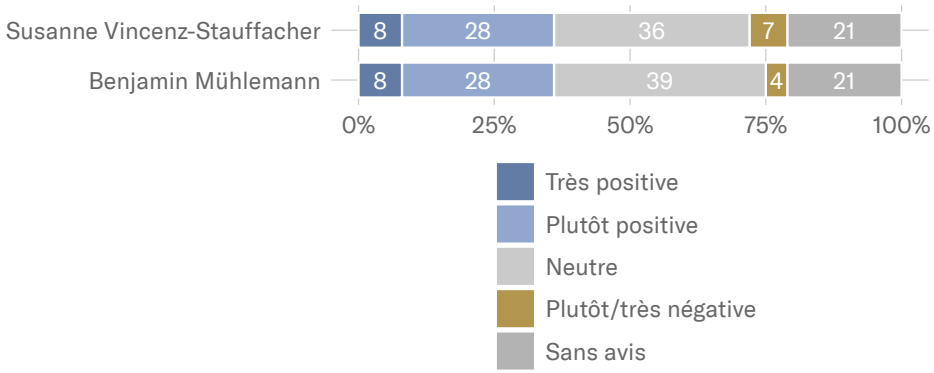

Les deux membres de la co-présidence du PS bénéficient eux aussi d'une appréciation presque identique par la base, comme le montre la figure 9. Cédric Wermuth se voit crédité d'une influence positive légèrement supérieure à celle de Mattea Meyer.

Influence de la co-présidence du PS (fig. 9)

«Comment jugez-vous l'influence des membres de la co-présidence sur les résultats du PS?»

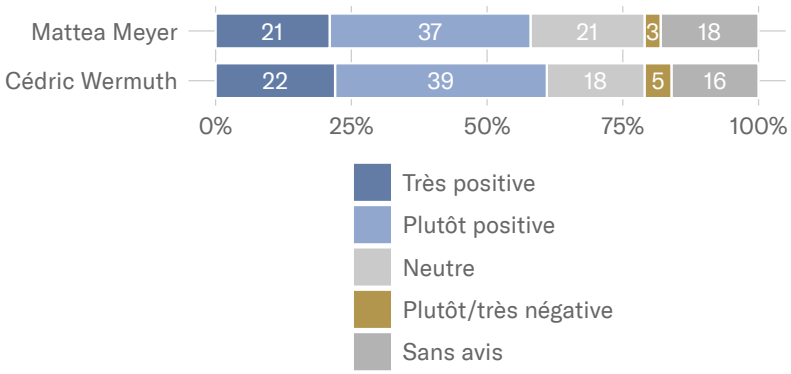

S'agissant de l'évaluation de l'orientation politique des partis par leur propre base, on note, tant pour le PLR que pour Le Centre,

une légère augmentation du nombre de personnes jugeant leur parti trop à gauche: dans le cas du Centre, 18 % des électeur.trices estiment que le parti est trop orienté à gauche, contre 12 % l'an passé (fig. 10). Côté PLR, il.elles sont également 18 % à juger le parti trop à gauche, ce qui représente une hausse de 4 points par rapport à l'année précédente. De plus, la proportion de personnes jugeant l'orientation du parti trop à droite est tombée de 21 à 15 %. Globalement, les proportions de «trop à gauche» et «trop à droite» s'équilibrent dans les partis situés au milieu de l'échiquier politique.

Evaluation de l'orientation du parti choisi – évolution dans le temps (fig. 10)

«Selon vous, quelle est l'orientation politique actuelle du parti de votre choix ([parti])?»

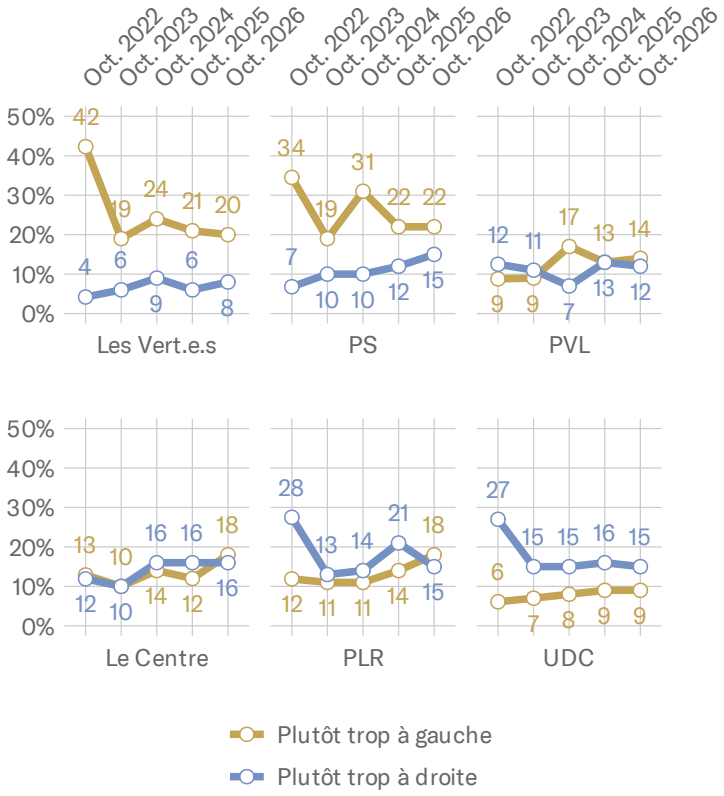

A chaque extrémité du spectre politique, une direction est citée nettement plus souvent: le PS et les Vert.e.s sont jugés plutôt trop à gauche par près d'un cinquième de leur électorat, tandis que 8 % de l'électorat des Vert.e.s et 15 % de celui du PS jugent le parti trop à droite. A l'inverse, la base de l'UDC comporte plus

de personnes considérant que le parti est trop à droite (15 %) que trop à gauche (9 %).

Principaux défis et thèmes

Après les canicules de l'été 2026, le changement climatique est de nouveau cité comme défi majeur par plus d'un tiers des personnes interrogées. A l'inverse, l'immigration et les primes d'assurance maladie paraissent moins urgentes que lors des élections de 2023. Malgré ce recul, la question des primes reste le défi numéro un pour les électeur.trices.

2.1 PRINCIPAUX DÉFIS POLITIQUES

Quels sont, du point de vue de l'électorat, les principaux défis politiques auxquels la Suisse est actuellement confrontée? Les personnes interrogées pouvaient choisir jusqu'à trois défis dans une liste de 17 réponses possibles. Cette hiérarchisation permet de mettre en évidence les sujets auxquels les électeur.trices accordent le plus d'importance.

Comme le montre la fig. 11, deux thèmes se dégagent particulièrement. Pour 39 % des personnes interrogées, les primes d'assurance maladie représentent l'un des trois défis politiques majeurs, suivies de près par le changement climatique, cité par 36 % des personnes interrogées. Viennent ensuite, derrière ces deux sujets fondamentaux, quatre thématiques citées chacune par environ un quart des personnes interrogées. Dans ce

groupe figurent la politique d'asile, les relations avec l'UE et l'immigration, mais aussi désormais la question du logement.

Défis politiques (fig. 11)

«Quels sont, selon vous, les principaux défis politiques auxquels notre pays est actuellement confronté?» (3 réponses maximum)

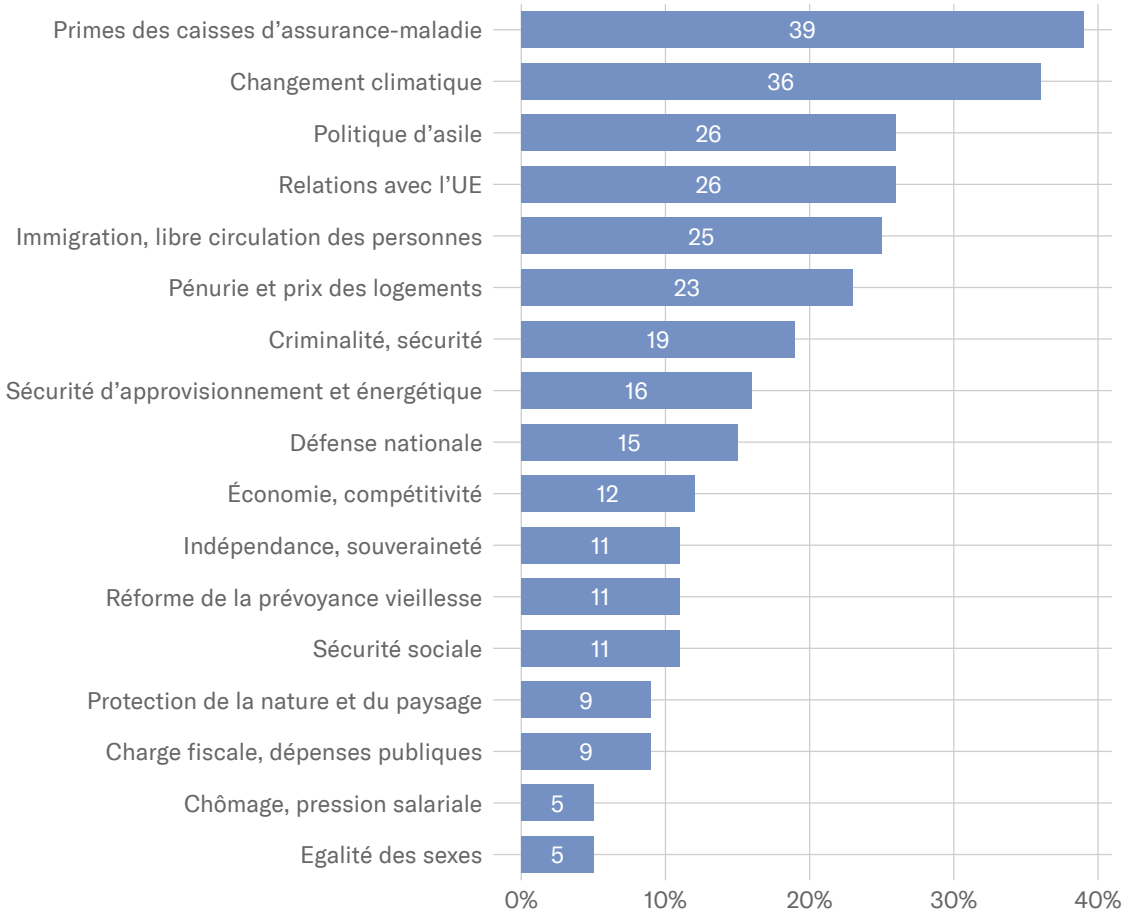

La figure 12 montre que les canicules de l'été ne sont pas restées sans conséquences sur la façon dont l'électorat suisse perçoit les problèmes. En l'espace d'un an, la proportion de personnes voyant dans le changement climatique un défi politique central pour la Suisse a bondi de 9 points. On peut se demander pourquoi les Vert.e.s et le PVL, face à cette conjoncture, ne tirent pas mieux leur épingle du jeu. La comparaison dans le temps apporte un élément de réponse. Avec 36 % de mentions dans le baromètre actuel, on ne fait que retrouver le niveau de l'année électorale 2023. Au plus fort de la vague verte, aux élections de

2019, 42 % des personnes interrogées avaient cité le changement climatique parmi les principaux défis. Actuellement, l'été caniculaire aide surtout les partis écologistes à sortir du creux de la vague. Pour autant, on n'entrevoit pas de nouvelle vague verte semblable à celle de 2019.

On note avec intérêt que le sujet de l'immigration a tendance à régresser depuis les dernières élections. Cette question, qui en 2023 représentait encore un défi central pour 35 % des personnes interrogées, n'est plus citée que par 25 % d'entre elles en 2026. Cela montre que l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions!» a beau avoir dominé les débats, elle n'a pas entraîné de retournement de tendance. La politique d'asile arrive désormais au troisième rang des sujets les plus mentionnés (avec les relations avec l'UE), sans toutefois que le nombre de mentions en lui-même ait augmenté: en 2026 comme en 2025, ce sujet a été cité par 26 % des personnes interrogées. Ces dernières années, le thème de la criminalité n'a cessé de progresser. Si en 2023, il était cité par 10 % des personnes, elles sont aujourd'hui 19 % à le faire figurer dans leur top 3.

Défis politiques – évolution dans le temps (fig. 12)

«Quels sont, selon vous, les principaux défis politiques auxquels notre pays est actuellement confronté?» (3 réponses maximum)

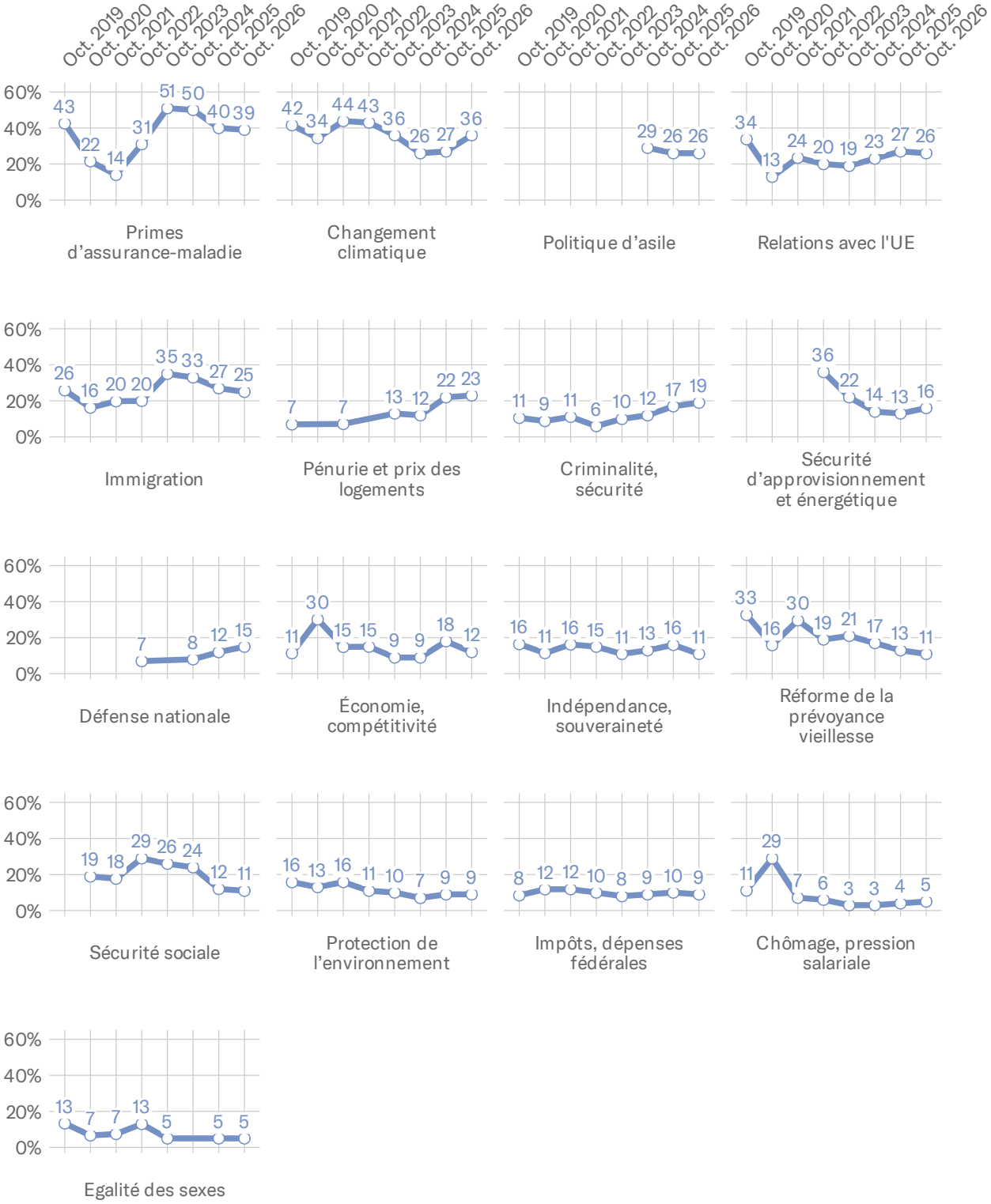

Les jalons actuellement posés en matière de politique européenne n'ont pas encore de répercussion profonde sur la façon dont les électeur.trices perçoivent les problèmes. Il est vrai que les relations avec l'UE sont plus fréquemment citées qu'en 2023 (+7 points de pourcentage), mais l'inquiétude des électeur.trices quant à l'indépendance/la souveraineté de la Suisse n'a pas augmenté. Les électeur.trices ne sont que 11 % à faire de ce sujet l'une de leurs trois priorités. Qu'il s'agisse de souveraineté ou d'immigration, la conjoncture thématique actuelle n'est pas à tout point de vue favorable à l'UDC. Le fait que celle-ci ait actuellement le vent en poupe ne s'explique donc sans doute pas uniquement par le contexte thématique.

On relève des évolutions de long terme sur le sujet du logement. Au début des années 2020, il était une priorité absolue pour moins de 10 % des électeur.trices. Cette proportion est passée à 23 %. Le coût du logement est devenu une préoccupation sociale majeure, au même titre que les primes d'assurance maladie. Autre thématique qui n'a cessé de prendre de l'importance: la défense nationale. Même après le déclenchement de la guerre en Ukraine, elle n'était mentionnée comme priorité absolue que par 7 % des personnes interrogées, contre 15 % aujourd'hui. L'évolution de la perception de la politique du logement et de la défense nationale montre le délai qui peut s'écouler entre le moment où un sujet fait l'objet d'un traitement médiatique intense et celui où les électeur.trices en font l'une de leurs préoccupations majeures.

L'évaluation des principaux défis fluctue parfois fortement d'une région linguistique à l'autre (fig. 13). Le thème des primes d'assurance-maladie arrive certes partout en tête, mais en Suisse italophone, il écrase tous les autres, puisque deux tiers des personnes interrogées en font l'un de leurs trois thèmes prioritaires. En Suisse romande, les primes figurent parmi les principaux défis pour une bonne moitié des personnes interrogées, mais seulement pour un tiers d'entre elles en Suisse alémanique.

Défis politiques – en fonction des régions linguistiques (fig. 13)

«Quels sont, selon vous, les principaux défis politiques auxquels notre pays est actuellement confronté?» (3 réponses maximum)

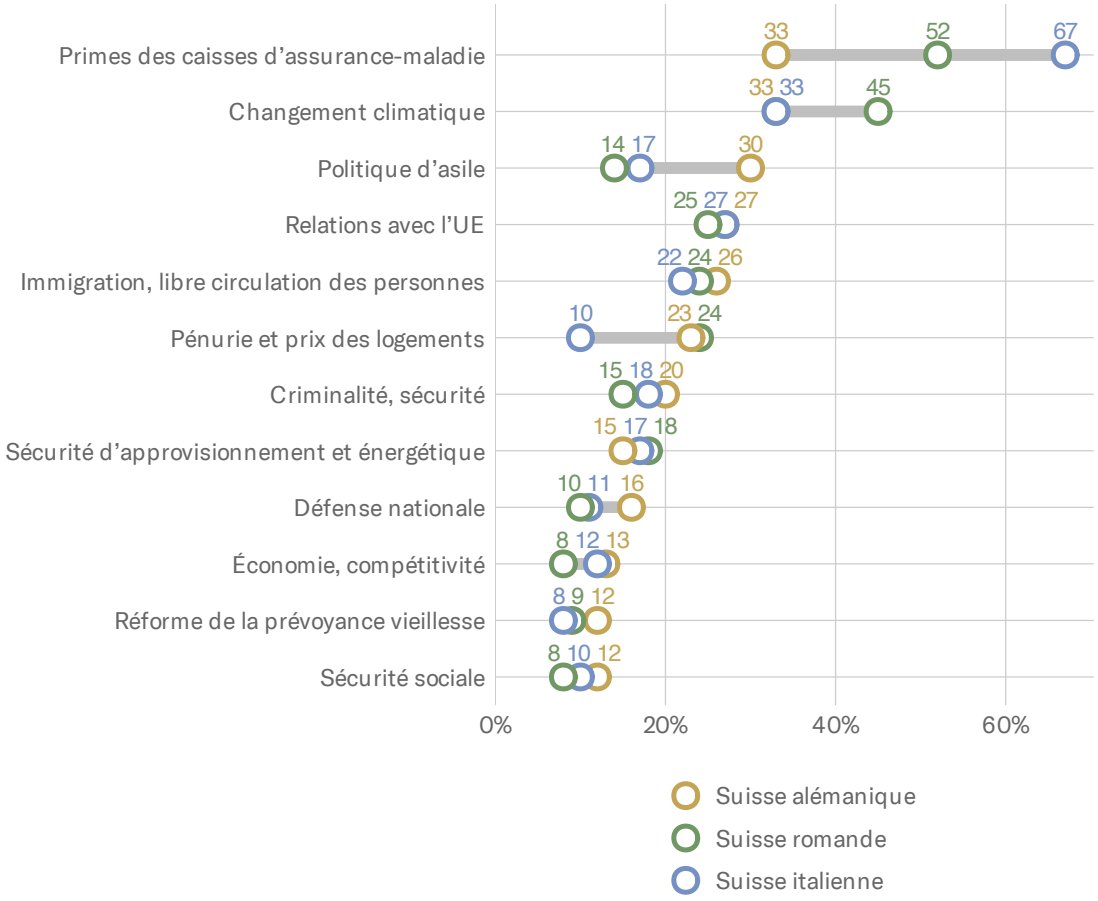

En Suisse alémanique, le changement climatique est jugé tout aussi important que les primes d'assurance maladie: ces deux questions sont classées parmi les trois défis majeurs par 33 % des électeur.trices. Le changement climatique obtient un score identique en Suisse italienne, et atteint même 45 % en Suisse romande.

En Suisse alémanique, la politique d'asile est nettement plus perçue comme un problème majeur (30 %) qu'en Suisse romande (14 %) ou italienne (17 %). La partie italienne du pays voit aussi dans la pénurie de logements un problème nettement moins urgent que le reste de la Suisse, avec 10 % de personnes le mentionnant.

2.2 DÉFIS– PERCEPTION PAR LA BASE ÉLECTORALE

La figure 14 montre les principaux défis selon les électeur.trices des six plus grands partis. Sur aucun autre thème, l'appréciation ne diverge aussi fortement entre la gauche et la droite que sur celui de la question climatique. Pour 89 % des électeur.trices des Vert.e.s, mais seulement pour 5 % de l'électorat de l'UDC, le climat est l'un des principaux défis pour la Suisse. La perception de la migration (immigration et asile) et de la criminalité, plus souvent citée comme défi majeur par les électeur.trices de droite, révèle un clivage peut-être moins extrême, mais tout de même très prononcé. En revanche, d'autres thèmes sont cités avec la même fréquence comme défis majeurs dans l'électorat de nombreux partis. C'est le cas par exemple des primes d'assurance maladie ou de la sécurité de l'approvisionnement et de la sécurité énergétique.

Défis politiques – en fonction des intentions de vote (fig. 14)

«Quels sont, selon vous, les principaux défis politiques auxquels notre pays est actuellement confronté?» (3 réponses maximum)

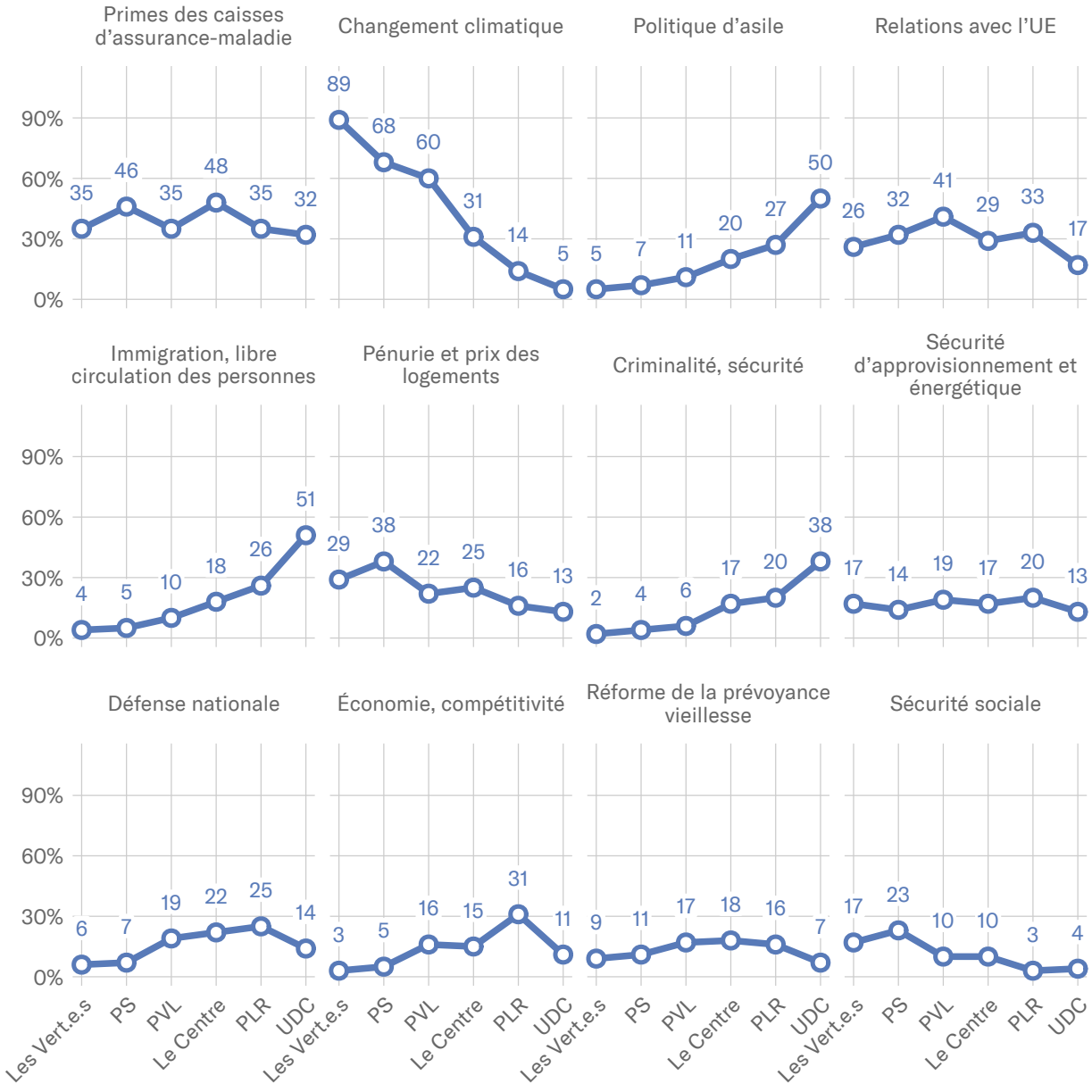

Après avoir demandé quels étaient les principaux défis politiques pour la Suisse, nous avons, dans un deuxième temps, demandé quels thèmes jouaient un rôle prépondérant dans la décision des personnes interrogées de voter pour le parti de leur choix. Comme le montre la figure 15, les sujets décisifs pour

les électeur.trices de l'UDC sont surtout les questions d'asile, d'immigration, de criminalité et d'indépendance. Dans le cas du PS, le changement climatique arrive en tête, devançant même les thèmes sociaux classiques que sont les primes d'assurance maladie, la sécurité sociale et la pénurie de logements.

Principaux thèmes pour le choix du parti (fig. 15)

«Parmi les facteurs suivants, lesquels jouent un rôle prépondérant dans votre orientation politique actuelle ([parti])?»

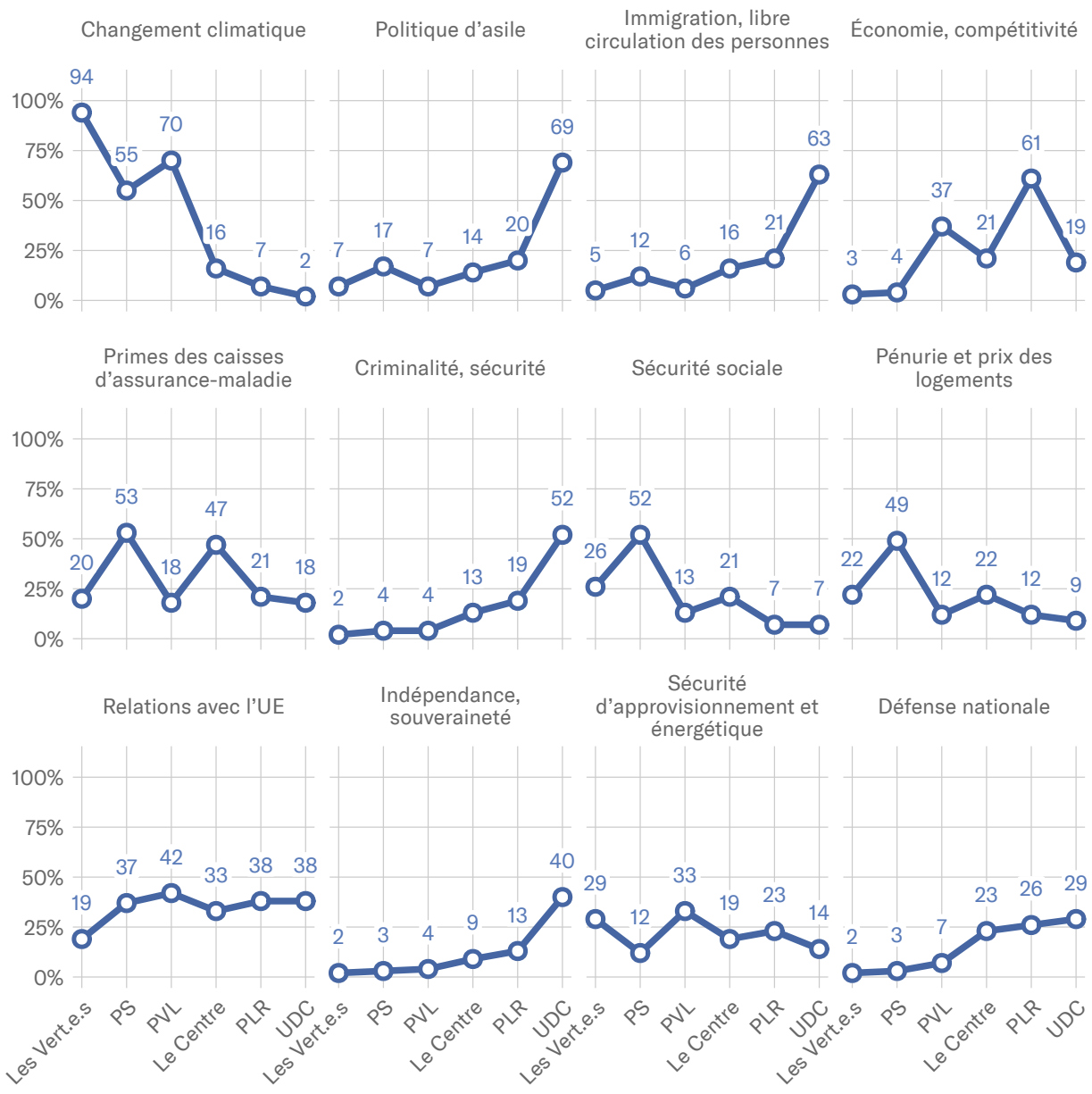

Chez les électeur.trices du PLR, le thème de l'économie et de la compétitivité est celui qui est le plus fréquemment nommé comme étant déterminant pour la décision de vote. Le thème déterminant s'impose encore plus clairement chez les Vert.e.s et le PVL: pour 94 % des électeur.trices des Vert.e.s et 70 % de l'électorat du PVL, le changement climatique est sans conteste le sujet-phare.

En revanche, le Centre présente un profil plus flou au niveau des contenus. Sa base mentionne surtout les primes d'assurance-maladie (47 %) comme motif de vote avec une fréquence légèrement supérieure à la moyenne. Ce qui fait du Centre le seul parti à ne pas avoir de thème constituant une raison déterminante de voter pour lui pour plus de la moitié de son électorat. Cela pourrait tenir au fait que Le Centre, plus souvent que d'autres partis, est choisi pour son style politique plutôt que pour ses positions sur des thèmes précis.

Pour quels thèmes les électeur.trices sont-il.elles insatisfait.es du parti pour lequel il.elles optent actuellement? La figure 16 montre que globalement, c'est la question des primes qui suscite le plus d'insatisfaction envers le parti. La base de l'UDC est particulièrement insatisfaite. Les personnes interrogées qui votent UDC sont plus d'un tiers à se déclarer insatisfaites de la politique du parti en matière de primes. On est aussi frappé par le degré d'insatisfaction de l'électorat du PLR sur les questions de politique d'asile, d'immigration et des relations avec l'UE. Parmi les électeur.trices du Centre, beaucoup sont insatisfait.es du traitement de la question climatique.

Insatisfaction vis-à-vis du parti (fig. 16)

«Quels sont les défis pour lesquels vous êtes le.la moins satisfait.e de l'orientation du parti pour lequel vous voteriez actuellement ([parti])?»

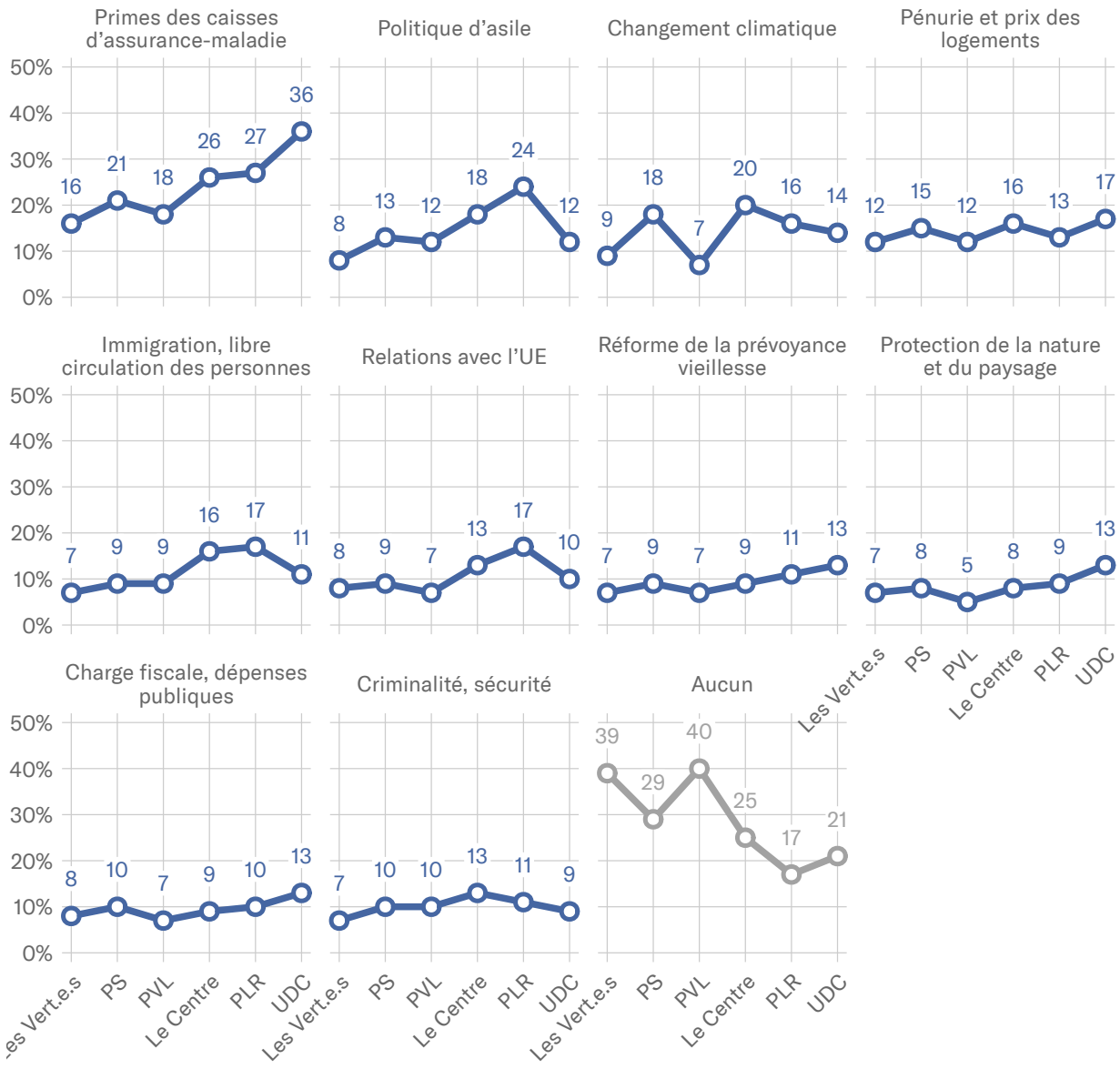

Dans l'ensemble, seul.es 17 % des électeur.trices du PLR et 21 % des électeur.trices de l'UDC sont satisfait.es de la politique de leur parti sur tous les thèmes. C'est au PVL et chez les Vert.e.s que l'on trouve le moins d'insatisfait.es.

2.3 DÉFIS– SOCIODÉMOGRAPHIE

Dans certains domaines, la perception des principaux défis varie parfois fortement entre les tranches d'âge (fig. 17). Chez les moins de 35 ans, le changement climatique est perçu comme le principal défi. Par ailleurs, cette tranche d'âge cite avec une fréquence supérieure à la moyenne la pénurie et les prix des logements parmi les défis majeurs. A l'inverse, les primes d'assurance-maladie, les relations avec l'UE et la défense nationale sont les thèmes qualifiés de défis majeurs par les personnes plus âgées.

Défis politiques – par tranches d'âge (fig. 17)

«Quels sont, selon vous, les principaux défis politiques auxquels notre pays est actuellement confronté?» (3 réponses maximum)

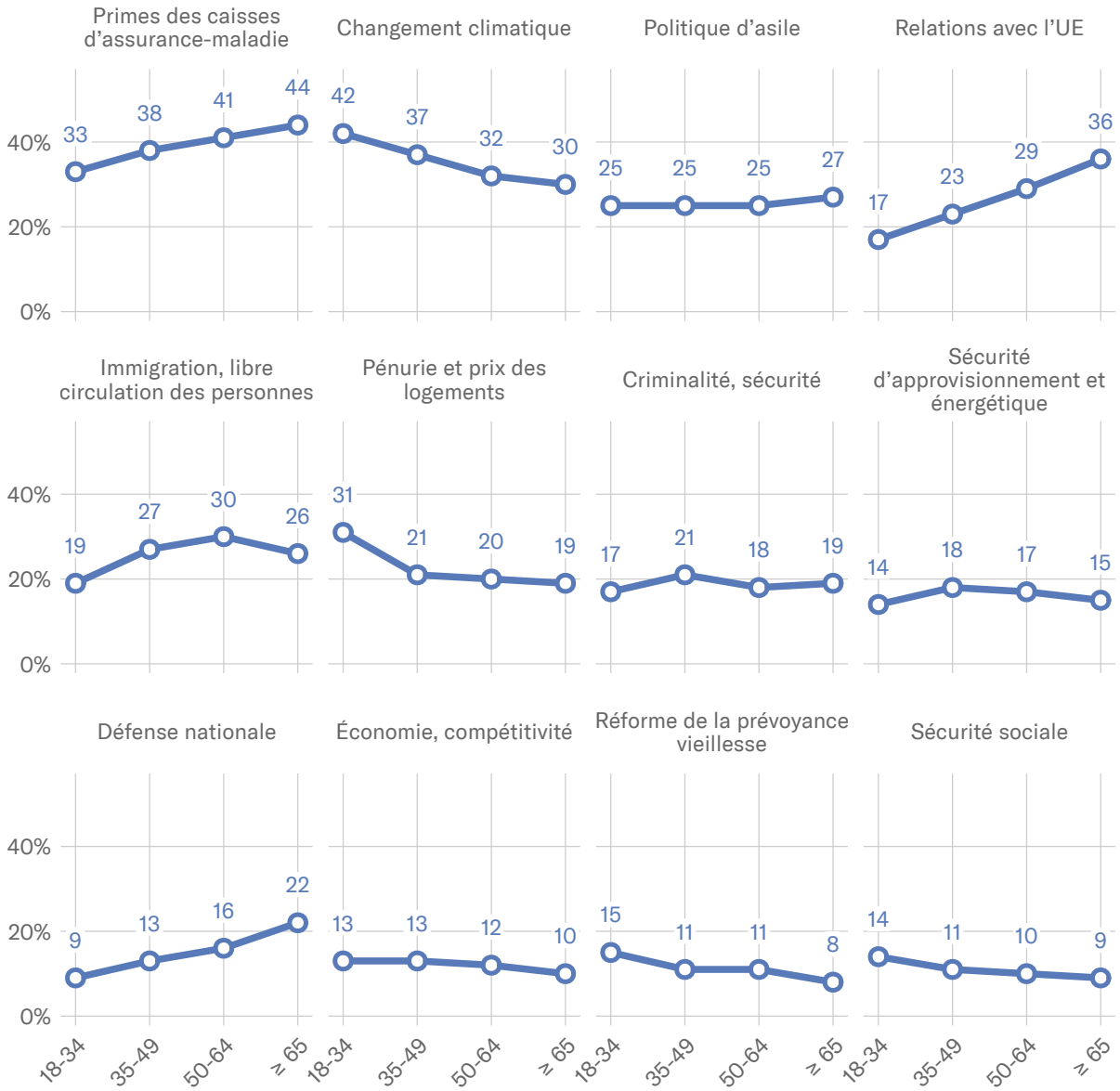

Entre les sexes, une différence apparaît particulièrement: les femmes mentionnent plus souvent que les hommes le changement climatique comme défi majeur (fig. 18). Aucune autre divergence notable n'est constatée entre les sexes. Les femmes classent un peu plus souvent les primes d'assurance maladie parmi les défis majeurs, tandis que les hommes s'attachent plus

aux questions d'économie et de compétitivité, de charge fiscale et de défense nationale. Sur les autres thèmes, la différence est inférieure à quatre points de pourcentage.

Défis politiques – selon le sexe (fig. 18)

«Quels sont, selon vous, les principaux défis politiques auxquels notre pays est actuellement confronté?» (3 réponses maximum)

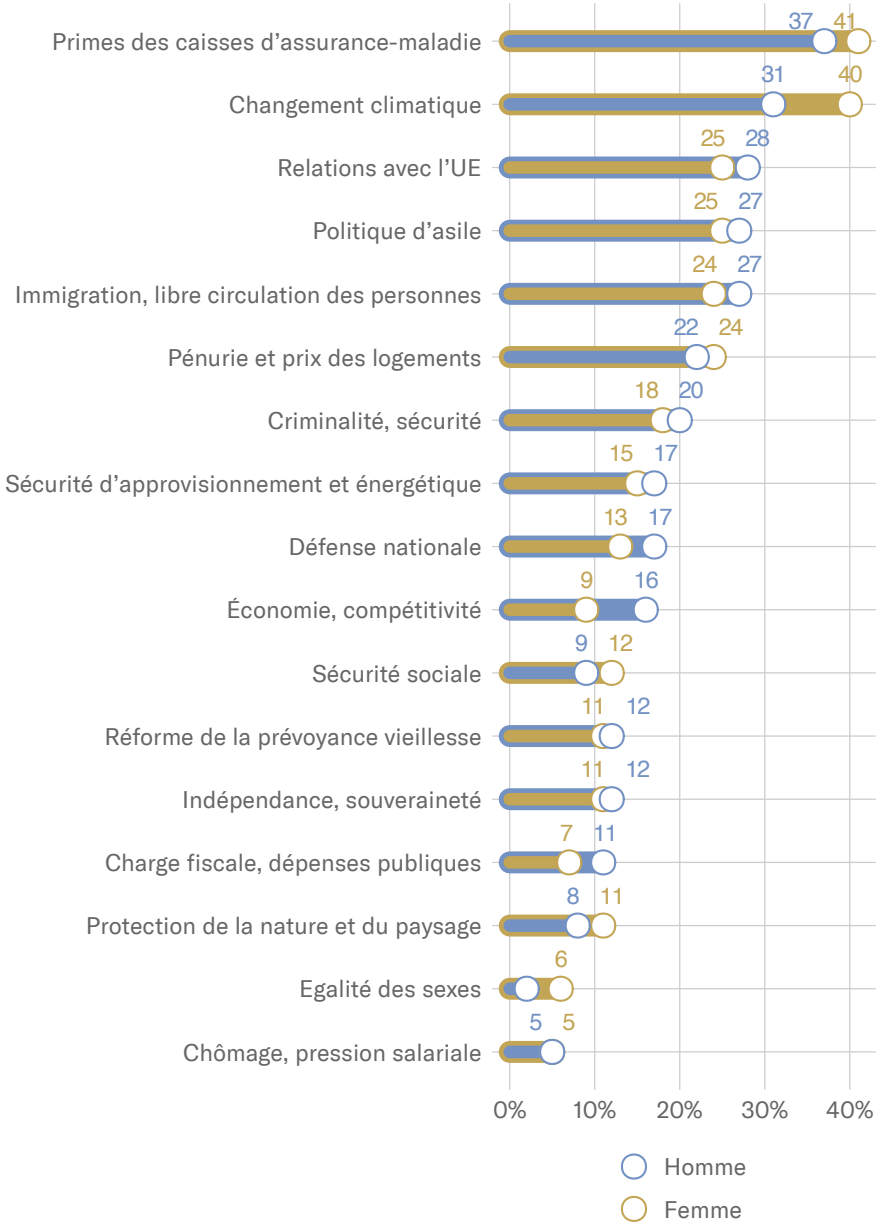

2.4 THÈMES ACTUELS

Le baromètre électoral actuel examine les défis d'ordre général, mais aussi une sélection de sujets d'actualité. Après l'été 2026 et ses records de température, la politique climatique a été choisie pour figurer parmi ces sujets. Dans le courant de l'été, la question classique de la protection du climat s'est imposée à l'agenda politique, mais aussi celle de l'adaptation au changement climatique. Nous avons donc voulu savoir comment les mesures actuelles appliquées en Suisse dans ces deux sous-domaines étaient évaluées. L'enquête montre que pour une majorité nette de 65 %, la Suisse doit mettre en place plus de mesures pour se protéger des conséquences du changement climatique (fig. 19).

Evaluation des mesures relatives au climat (fig. 19)

«Comment jugez-vous les mesures mises en place jusqu'à présent par la politique suisse en matière de protection du climat?»

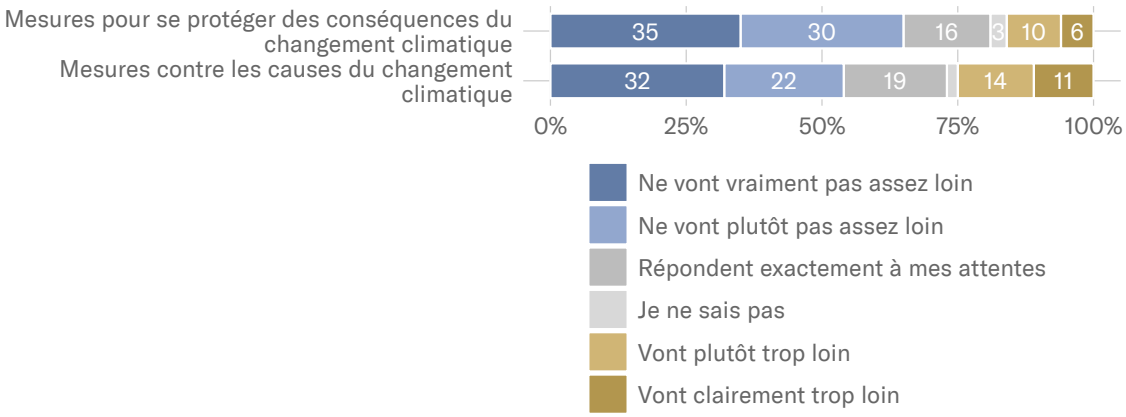

La nécessité de renforcer l'adaptation au changement climatique est aujourd'hui une revendication largement partagée. Cela ne signifie pas pour autant que l'électorat renonce à la lutte contre les causes. Une majorité de 54 % pense qu'il faut continuer à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Les électeur.trices du camp de gauche et du PVL sont quasiment unanimes dans leur revendication de mesures supplémentaires pour lutter contre les causes du changement climatique et se protéger des conséquences. Presque tou.tes les électeur.trices des

Vert.e.s et près de neuf dixièmes de l'électorat du PS et du PVL pensent qu'il faut des mesures supplémentaires dans ces deux domaines (fig. 20).

Electeur.trices jugeant les mesures en matière de climat insuffisantes – selon l'intention de vote (fig. 20)

«Comment jugez-vous les mesures mises en place jusqu'à présent par la politique suisse en matière de protection du climat?» – n'est représentée que la part ayant répondu «Clairement insuffisantes» ou «Plutôt insuffisantes»

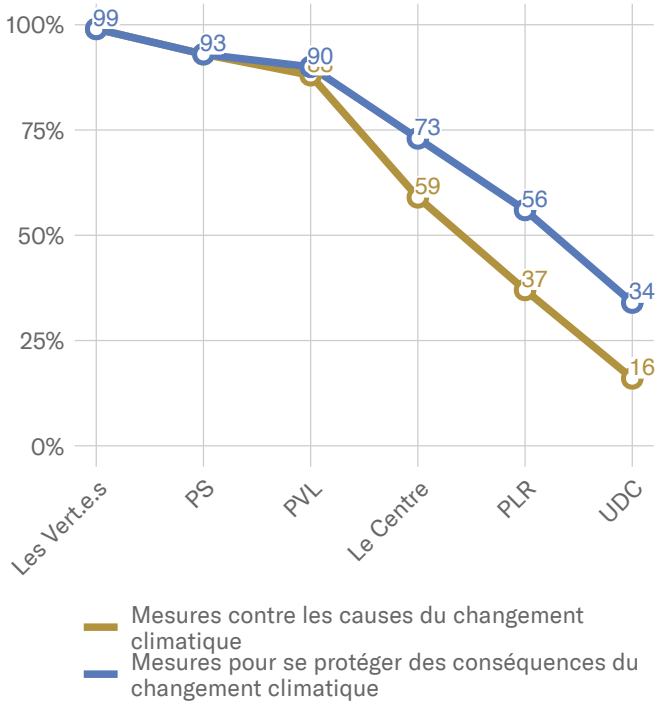

Chez les électeur.trices du Centre, du PLR et de l'UDC, on préfère des mesures d'adaptation supplémentaires plutôt que d'autres mesures de protection du climat. Pour ces deux domaines, les électeur.trices du Centre estiment majoritairement qu'il faut des mesures supplémentaires. Côté PLR, en revanche, seules les mesures d'adaptation supplémentaires trouvent une majorité (56 %), tandis que d'autres mesures de protection du climat ne sont défendues que par 37 %. Quant à l'électorat de l'UDC, il rejette clairement les unes comme les autres.

Parmi les sujets âprement débattus, du moins dans la Berne fédérale, à l'automne 2026 figure le paquet d'accords Suisse-UE, et plus particulièrement la question du mode de scrutin. Dans ses délibérations, le Conseil des Etats, prioritaire, s'est prononcé en

faveur d'un référendum obligatoire à double majorité (après la fin de l'enquête pour le baromètre électoral). Ce qui signifie que pour être adoptées, les Bilatérales III nécessiteraient la majorité du peuple, mais aussi des cantons.

Qu'en pense la population? Afin de rendre cette question abstraite plus tangible pour les personnes interrogées, nous avons d'abord tenté de déterminer les conséquences concrètes. Selon le mode de scrutin, le risque existe que le vote du peuple soit contredit par celui des cantons, ou inversement. La probabilité que les deux majorités divergent est plus grande si le résultat du vote est serré. En effet, la majorité des cantons a tendance à être plus conservatrice que la majorité des votant.es. Un scénario probable serait l'adoption des accords par le peuple, et leur rejet par les cantons. Si le scrutin se faisait à la majorité simple, le vote des électeur.trices l'emporterait sur celui des cantons, et le paquet d'accords serait adopté. En revanche, si l'on optait pour une majorité double, le vote des cantons l'emporterait sur celui du peuple, et le paquet serait rejeté.

Bilatérales III: Quel scénario de vote est le plus inéquitable? (fig. 21)

«Le Conseil fédéral a négocié un ensemble de nouveaux accords avec l'UE (parfois appelés «Bilatérales III»). On assiste actuellement à un débat pour savoir si le référendum sur le nouveau paquet d'accords doit être soumis à la majorité des cantons en plus de la majorité du peuple. Quelle issue possible du vote sur le nouveau paquet d'accords vous semble la moins équitable?»

Réponses possibles, non abrégées: «Une majorité de la population adopte le paquet d'accords, mais il échoue malgré tout, car une majorité des cantons le rejette (en cas de référendum obligatoire à la double majorité)» / «Une majorité des cantons rejette le paquet d'accords, mais il est malgré tout adopté, car une majorité de la population vote en sa faveur (en cas de référendum à la majorité simple du peuple)»

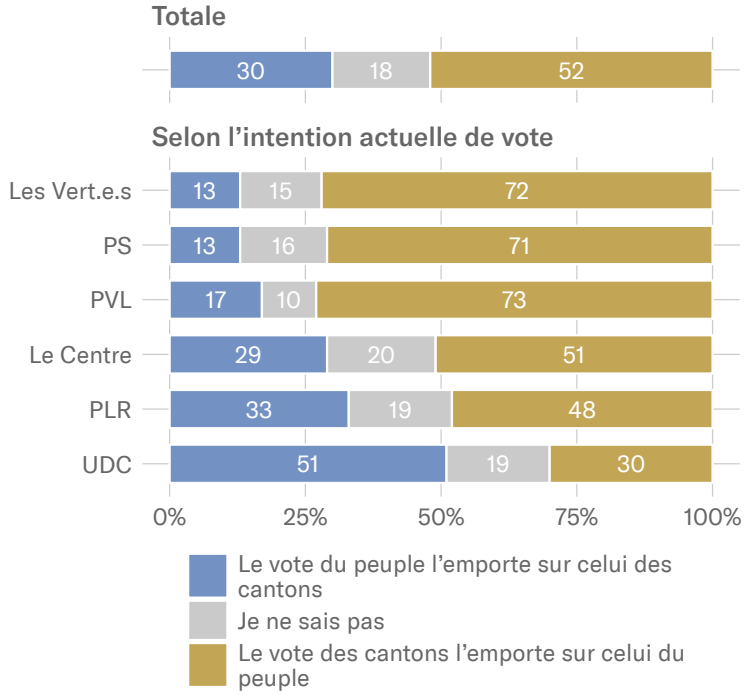

Comme le montre la figure 21, l'avis de l'électorat sur ces deux scénarios est assez tranché: 30 % des personnes interrogées trouveraient plus inéquitable que le vote du peuple l'emporte sur celui des cantons. 52 % estiment qu'il serait plus inéquitable que le vote des cantons l'emporte sur celui du peuple. Ce dernier scénario serait possible avec le mode de scrutin choisi par le Conseil des Etats.

Ainsi, pour une majorité des électeur.trices, le peuple doit primer sur les cantons dans la formation d'une majorité. Cette majorité trouverait plus inéquitable que les cantons puissent contredire la volonté du peuple. Cette majorité est très large parmi la base des Vert.e.s, du PS et du PVL. Mais pour 51 % des électeur.trices du Centre aussi, il est plus inéquitable que le vote du peuple puisse être contredit par les cantons que l'inverse. 29 % seulement ont

un avis opposé. La base du PLR voit les choses de la même manière, avec 48 et 33 %. L'UDC est le seul parti où ce rapport s'inverse. Cela dit, même la base n'approuve pas unanimement la prépondérance des cantons. 30 % des électeur.trices de l'UDC trouveraient plus inéquitable que le vote des cantons sur les Bilatérales III l'emporte sur celui du peuple plutôt que l'inverse.

Si, sur cette base, on les interroge sur leur mode de scrutin préféré, un schéma similaire apparaît. 48 % préfèrent un référendum à la majorité simple. 41 % préfèreraient un référendum à la double majorité. Cet écart se resserre surtout dans l'électorat des deux partis bourgeois du centre. Néanmoins, une majorité relative des électeur.trices du Centre se prononce en faveur d'un référendum à la majorité simple. 49 % préfèrent cette option, contre 42 % qui préfèrent un référendum à la double majorité.

Modalités de vote préférées pour les Bilatérales III (fig. 22)

«Quelles doivent être, selon vous, les modalités de vote sur le paquet d'accords avec l'UE? / Les partisan.es de la majorité simple du peuple (référendum facultatif), parmi lesquels figure le Conseil fédéral, pensent que c'est la procédure prévue par la Constitution pour ce type d'accords. De plus, en cas de référendum obligatoire, la volonté de la majorité de la population pourrait être sapée par les cantons. Les partisans de la double majorité du peuple et des cantons (référendum obligatoire) estiment que cette procédure s'impose en raison de la modification importante de l'ordre constitutionnel que représente le paquet d'accords.»

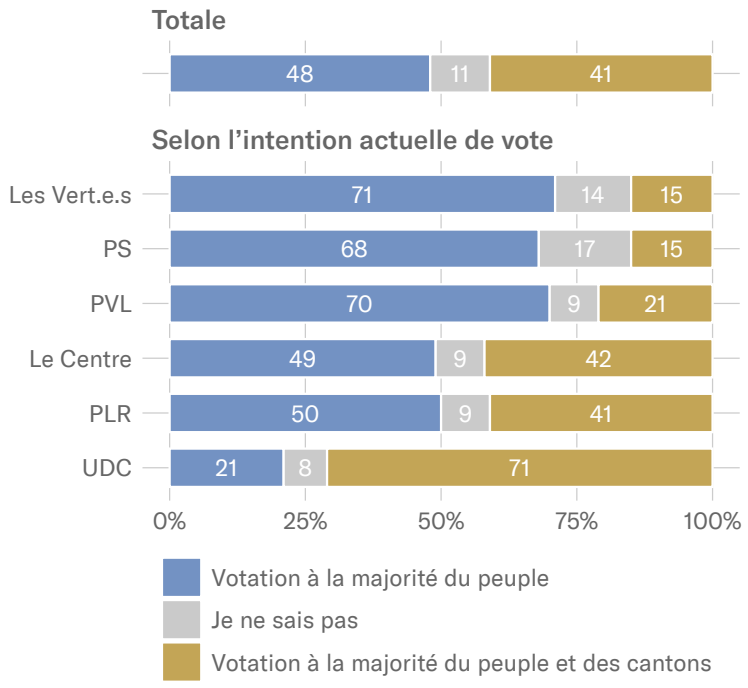

La base électorale du PLR se prononce de manière encore un peu plus claire en faveur d'un vote à la majorité simple. 50 % le souhaitent, tandis que 41 % préfèreraient un vote à la double majorité. Ces résultats montrent bien le dilemme des deux partis bourgeois traditionnels, dont la base est divisée sur ce point. La réponse à la question sur le caractère inéquitable de l'une ou l'autre des procédures de vote montre toutefois que 30 % seulement de la base des deux partis jugent plus inéquitable que le vote du peuple prime sur celui des cantons plutôt que l'inverse.

Confiance et appréciation des acteur.trices

Ce chapitre porte sur la confiance dans les institutions et l'appréciation d'acteur.trices politiques important.es par l'électorat. Il montre comment l'orientation politique du Conseil fédéral, du Conseil national et du Conseil des Etats est évaluée, comment les membres du Conseil fédéral sont perçus en termes d'influence et de sympathie, et quelle est l'appréciation de la politique étrangère du Conseil fédéral.

3.1 CONFIANCE DANS LE SYSTÈME POLITIQUE

Une confiance fondamentale de la population dans les institutions démocratiques d'un pays est un pilier important pour le fonctionnement de la démocratie. La figure 23 montre qu'en Suisse, un peu plus de la moitié de la population a fondamentalement confiance dans les principales institutions politiques du pays, à commencer par le Conseil des Etats. 58 % des personnes interrogées expriment une confiance (plutôt) élevée dans la Chambre des cantons, tandis que 38 % d'entre elles font état d'une confiance (plutôt) basse. En ce qui concerne les exécutifs communaux, 55 % indiquent avoir pour eux une confiance

(plutôt) élevée, dont jouit aussi le Conseil fédéral de la part de plus de la moitié de la population (54 %). Les gouvernements cantonaux (51 %) et le Conseil national (49 %) inspirent une confiance légèrement moindre.

Confiance dans les institutions (fig. 23)

«Quel est votre degré de confiance dans les organes suivants?»

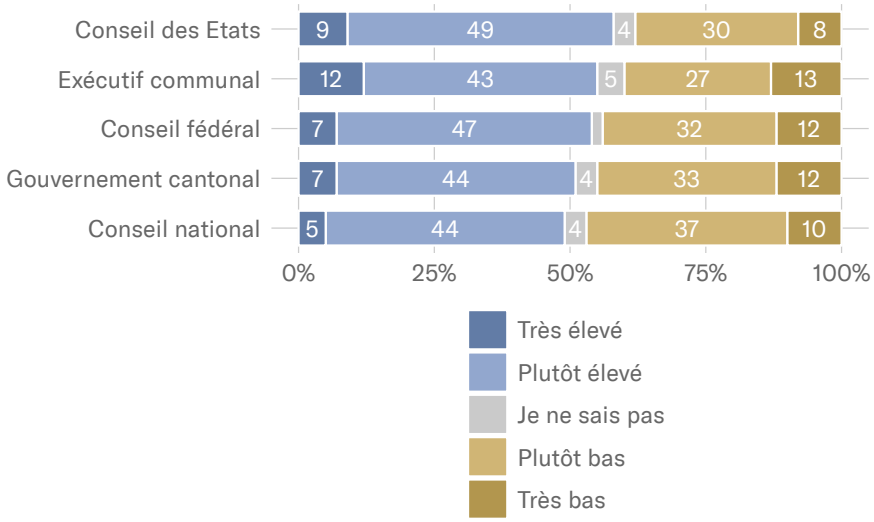

Pour pouvoir interpréter ce tableau, il est utile de s'intéresser à la confiance dans les institutions manifestée par l'électorat de chaque parti (fig. 24). On remarque ici que ce sont surtout les électeur.trices de l'UDC qui ont globalement le moins confiance dans les institutions. Cela s'explique notamment par le fait que l'UDC se considère comme une force d'opposition à l'élite politique, notamment au niveau fédéral, même si elle assume des responsabilités gouvernementales à tous les niveaux de l'Etat.

Mais la confiance dans les institutions dont font preuve les électeur.trices des partis de gauche est aussi plus basse que celle des électeur.trices des partis du centre et du PLR. Les partis situés aux extrémités du spectre politique, de gauche comme de droite, ont plus souvent des positions critiques envers le système que les partis du centre, et attirent ainsi plus d'électeur.trices plutôt critiques envers l'ensemble du système politique. Une autre explication à leur faible niveau de confiance dans les institutions consiste à dire que ces partis sont plus souvent isolés dans les

décisions à la majorité, et que leurs positions obtiennent moins souvent des majorités. En revanche, les partis du centre et le PLR sont plus fréquemment du côté de la majorité, se définissent parfois dans le discours public comme des soutiens de l'Etat, et de ce fait, attirent plus d'électeur.trices ayant tendance à faire confiance au système.

Confiance dans les institutions – en fonction des intentions de vote (fig. 24)

«Quel est votre degré de confiance dans les organes suivants?» – n'est représentée que la part ayant répondu «Très élevé» ou «Plutôt élevé»

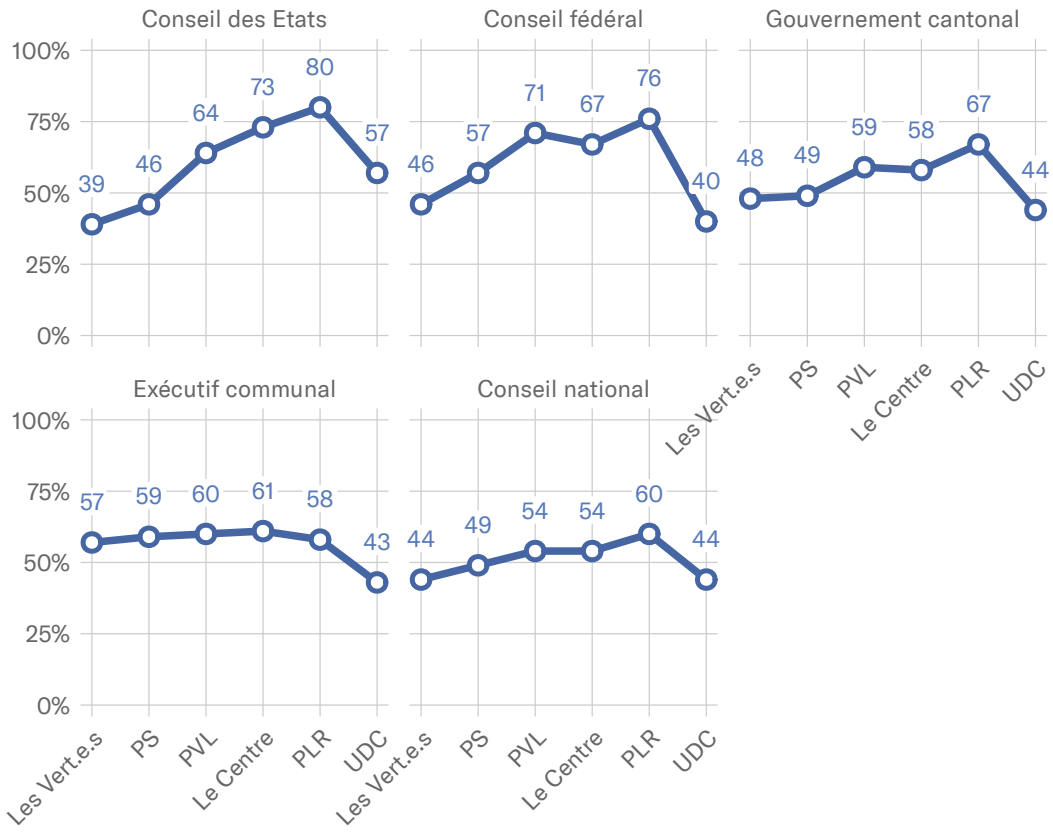

L'électorat de l'UDC est celui qui manifeste le moins de confiance dans les institutions, quelles qu'elles soient. Seule exception: le Conseil des Etats, en lequel les électeur.trices des partis de gauche ont encore moins confiance que ceux de l'UDC. La gauche est moins bien représentée au Conseil des Etats pendant cette législature que pendant la précédente (passage de 14 à 12 sièges aux élections de 2023, puis recul à 10 sièges en raison de départs); d'autre part, les positions de l'UDC au Conseil des

Etats sont plus souvent susceptibles de recueillir une majorité, ce que l'on a pu par exemple constater récemment avec la décision du Conseil des Etats d'imposer une double majorité, du peuple et des cantons, pour l'adoption des Bilatérales III.

3.2 ORIENTATION POLITIQUE DES INSTITUTIONS

L'évaluation de l'orientation politique des institutions présente un lien étroit avec la question de la confiance. La figure 25 montre qu'à l'automne 2026, selon l'avis le plus fréquemment exprimé, les deux Chambres du Parlement, et même le Conseil fédéral, avaient tendance à être trop à droite.

Orientation politique du Parlement et du gouvernement – évolution dans le temps (fig. 25)

«Comment jugez-vous l'orientation politique du Conseil national/Conseil des Etats/Conseil fédéral au cours de cette période législative?»

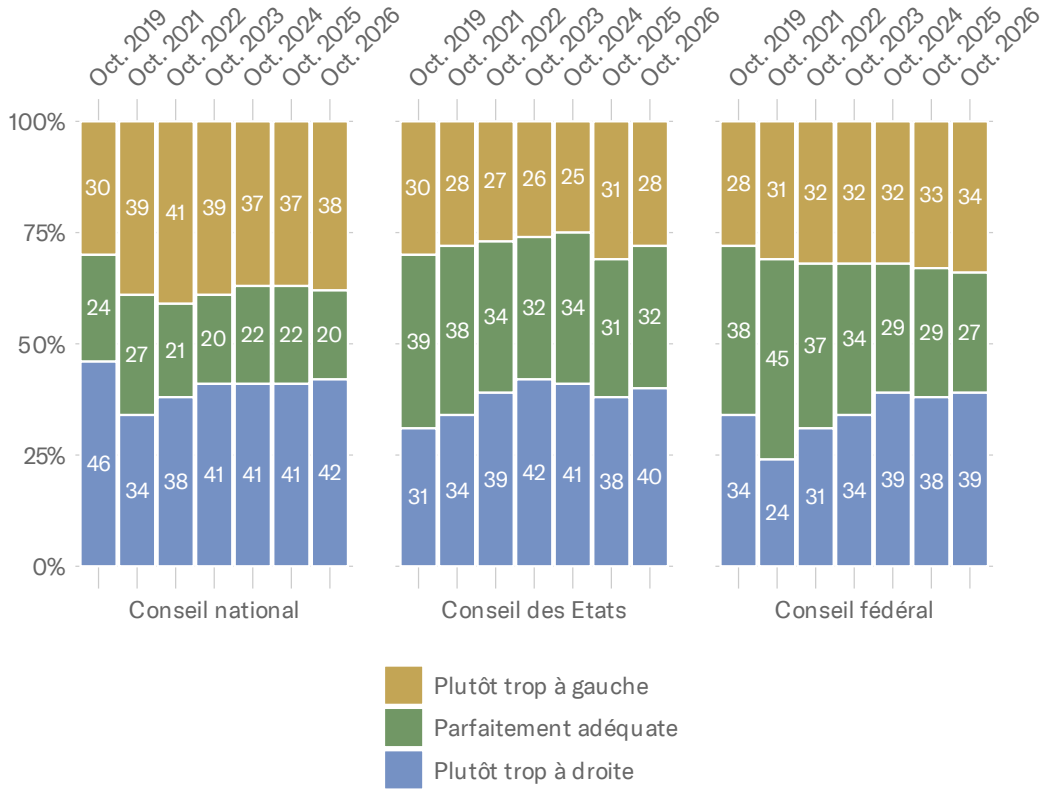

Par rapport aux enquêtes précédentes réalisées pendant cette législature, on ne note guère d'évolution en ce qui concerne le Conseil national. 42 % des personnes interrogées le trouvent trop à droite, pour 38 % de personnes le trouvant trop à gauche. Seul un cinquième de la population se déclare satisfait de son orientation. Le fait que l'orientation du Conseil national soit jugée parfaitement adéquate par une si faible part de l'électorat pourrait s'expliquer par la polarisation qui caractérise la grande chambre et par la forte représentation des partis des extrêmes.

L'appréciation du positionnement du Conseil des Etats fluctue un peu plus au fil de la législature. Actuellement, 40 % des personnes interrogées le trouvent trop à droite, et un tiers à peine trouvent son positionnement adéquat. La proportion de personnes qui le trouvent trop à gauche (28 %) est légèrement plus élevée qu'au début de la législature.

La part des personnes interrogées estimant que l'orientation politique du Conseil fédéral est parfaitement adéquate s'établit à 27 %, ce qui est son niveau le plus bas jamais atteint. Le fait qu'un bon quart seulement des personnes interrogées soient encore satisfaites de l'orientation politique du gouvernement fédéral donne à réfléchir, car cette proportion était bien plus élevée, surtout pendant la dernière législature.

Un tiers trouve qu'il est trop à gauche, et 39 % trop à droite. Que le Conseil fédéral soit jugé trop à droite par un nombre nettement plus élevé de personnes pendant la législature actuelle tient sans doute surtout à l'influence plus forte que l'on attribue aux conseillers fédéraux et conseillères fédérales du bloc bourgeois.

3.3 INFLUENCE DES MEMBRES DU CONSEIL FÉDÉRAL

Dans la notation du Conseil fédéral, les membres du gouvernement sont évalués sous deux angles: d'une part selon l'influence attribuée et de l'autre selon leur sympathie.

Karin Keller-Sutter, conseillère fédérale PLR, reste clairement en tête du classement selon l'influence, comme le montre la figure 26, même si l'influence qu'on lui attribue a quelque peu diminué par rapport à l'année précédente (fig. 27). Le succès le plus récent a été obtenu par la ministre des Finances à l'automne 2026, quand le Conseil des Etats l'a suivie sur les prescriptions en matière de fonds propres d'UBS contre l'avis de la banque. De ce fait, quasiment personne ne songe à lui dénier toute influence.

Après Karin Keller-Sutter, le conseiller fédéral Albert Rösti (UDC) est de nouveau considéré comme le deuxième membre le plus influent du gouvernement. Chef du DETEC, l'un des départements aux compétences les plus étendues, il a été sollicité sur de nombreux fronts au cours des douze derniers mois, sans compter qu'en tant que ministre de l'Energie et de l'Environnement, il a souvent été sous les feux de la rampe pendant les canicules de l'été. Ses positions sur ces questions lui ont valu beaucoup d'attention de l'opinion publique, mais aussi d'acerbes critiques de la part des écologistes de gauche. Dans son cas non plus, personne ne pense à lui dénier toute influence.

Influence des membres du Conseil fédéral (fig. 26)

«A votre avis, quels sont les deux conseillères fédérales ou conseillers fédéraux les plus influent.es?» / «A votre avis, quels sont les deux conseillères fédérales ou conseillers fédéraux les moins influent.es?»

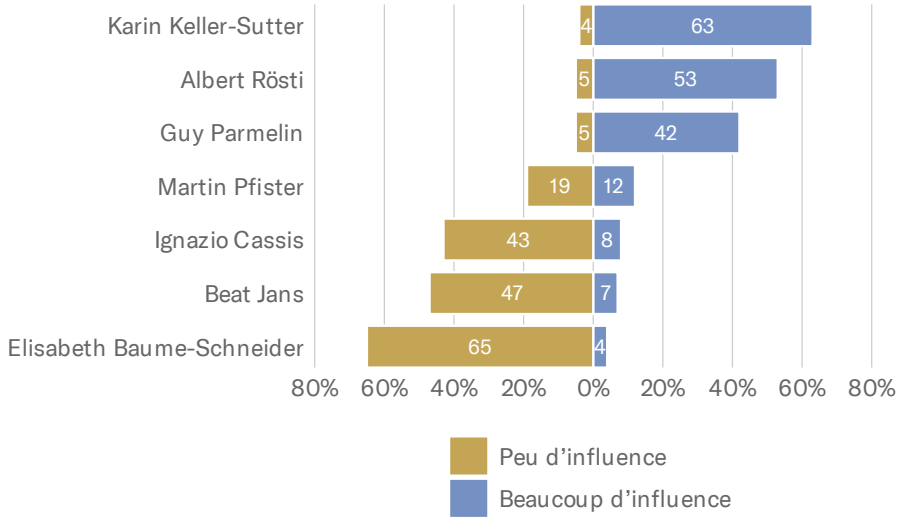

La personnalité montante du classement par influence est le ministre de l'Economie et actuel président de la Confédération Guy Parmelin, qui quittera le Conseil fédéral à la fin de l'année 2026 (fig. 27). Il ressortait déjà de la dernière enquête que le conseiller fédéral UDC avait gagné en visibilité et en influence perçue du fait des négociations sur les droits de douane imposés par les Etats-Unis à la Suisse. Depuis, il a nettement conforté sa position, d'une part en rencontrant le président des Etats-Unis, d'autre part en concluant de nouveaux accords de libre-échange. Sa fonction de président de la Confédération l'a de plus amené à participer à de nombreuses manifestations de représentation qui lui ont valu une visibilité supplémentaire sur la scène publique.

Influence des membres du Conseil fédéral – évolution dans le temps (fig. 27)

«A votre avis, quels sont les deux conseillères fédérales ou conseillers fédéraux les plus influent.es?»

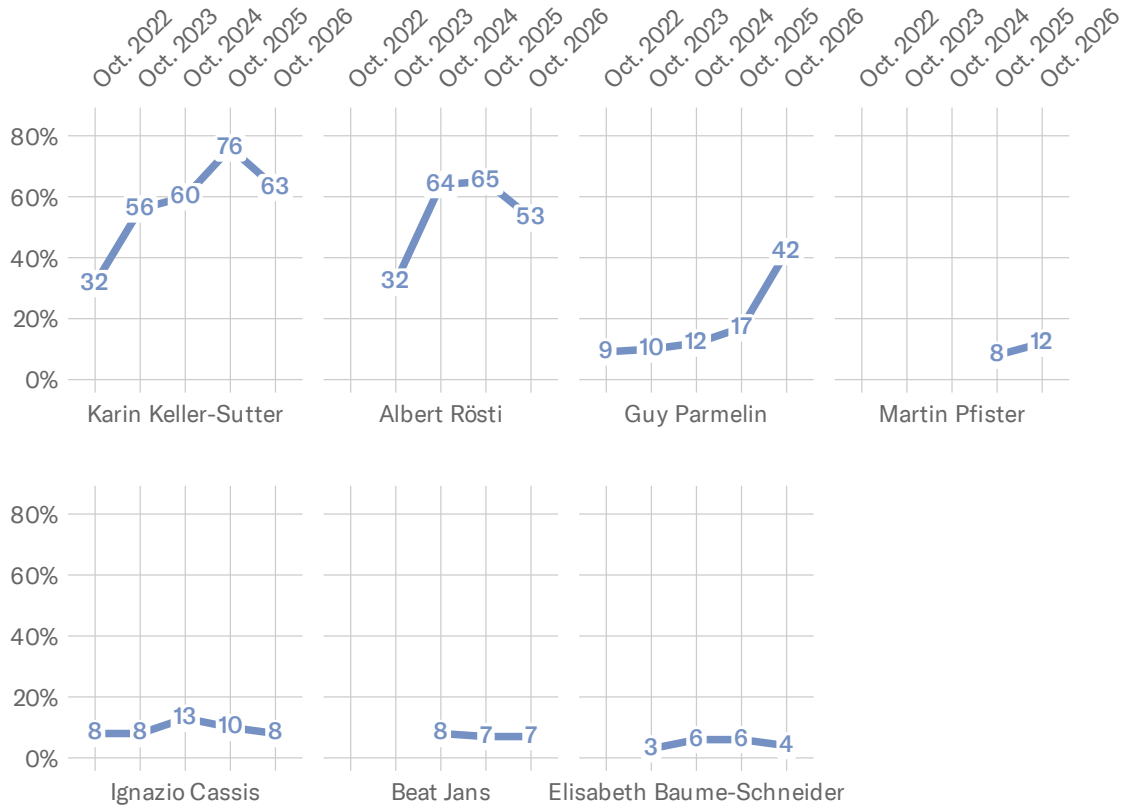

Les autres membres du Conseil fédéral arrivent loin derrière dans le classement. Le ministre de la Défense issu du Centre, Martin Pfister, est très sollicité depuis sa prise de fonction, souvent au sujet de dossiers hérités de ses prédécesseurs. La

proportion de personnes interrogées le percevant comme un conseiller fédéral ayant peu d'influence est un peu plus élevée que celle qui voit en lui un membre influent du Conseil fédéral (fig. 26). Il est tout de même parvenu à progresser un peu au niveau de l'influence perçue, comme le montre la figure 27.

En revanche, pour les trois membres restants du gouvernement fédéral, on ne constate guère d'évolution. Le ministre des Affaires étrangères Ignazio Cassis (PLR) est toujours perçu comme un conseiller fédéral peu influent, tout comme le ministre de la Justice Beat Jans, les deux hommes ayant pourtant bénéficié cette année d'une forte présence médiatique. Elisabeth Baume-Schneider, ministre de l'Intérieur issue du PS, fait de nouveau figure de lanterne rouge.

Ainsi, du point de vue des personnes interrogées, le gouvernement suisse est dominé par un membre du PLR et deux membres de l'UDC, ce qui explique aussi que le Conseil fédéral soit jugé trop à droite.

3.4 CONSEIL FÉDÉRAL: ÉVALUATION DE LA SYMPATHIE

Le président de la Confédération en exercice, Guy Parmelin, a non seulement progressé en influence perçue, mais a aussi gagné des points de sympathie (voir les figures 28 et 29). Pour la première fois, il arrive en tête du classement correspondant, avec plus de 60 % de personnes interrogées qui le trouvent sympathique. Il faut toutefois souligner que la collecte des données a eu lieu avant l'annonce de son départ du Conseil fédéral, prévu pour fin 2026. Son coefficient de sympathie élevé doit donc être expliqué par d'autres facteurs. On peut mentionner par exemple son style «pieds sur terre», ou son apparition à la Coupe du monde de football aux Etats-Unis, pendant l'été 2026, coiffé d'une casquette ornée du slogan «Switzerland great since 1291» qui a attiré l'attention de tous les médias.

Martin Pfister, dernier entré au Conseil fédéral, reste populaire, quoique relégué à la deuxième place par le champion Guy Parmelin.

Evaluation des membres du Conseil fédéral par degré de sympathie (fig. 28)

«Quels sont les conseillères ou conseillers fédéraux qui vous sont particulièrement sympathiques?»

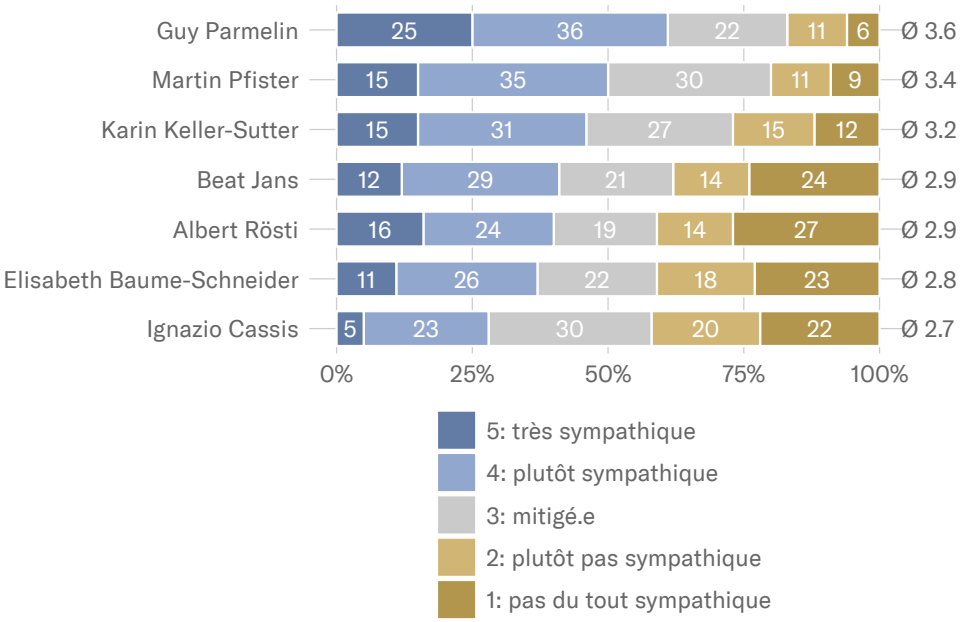

La troisième place du classement par degré de sympathie revient cette année à Karin Keller-Sutter. Par rapport à l'an passé, elle a gagné quelques points de sympathie, et prouve par là que la persévérance et les succès politiques peuvent être perçus de manière tout à fait positive par la population.

Albert Rösti, en revanche, a doublement pâti de la canicule. Le conseiller fédéral UDC a perdu des points au classement par influence, mais aussi au classement par sympathie. Les personnes trouvant Rösti antipathique sont désormais presque aussi nombreuses que celles qui le trouvent sympathique.

Beat Jans a lui aussi perdu des points de sympathie. Le ministre de la Justice issu du PS est passé du deuxième au quatrième rang, et obtient des scores proches de ceux d'Albert Rösti. Lui aussi a été vertement critiqué par ses adversaires politiques l'an passé pour son action en matière de politique d'asile, ce qui pourrait

avoir entraîné des répercussions sur la popularité perçue par la population.

Elisabeth Baume-Schneider conserve son avant-dernière place. Ignazio Cassis voit son coefficient de sympathie progresser légèrement, mais reste tout de même en queue de classement. La proportion de personnes qui trouvent le ministre des Affaires étrangères issu du PLR (plutôt) antipathique n'a pas bougé. Comme le montre le prochain sous-chapitre, la majorité de la population porte un œil critique sur plusieurs domaines actuels de la politique étrangère menée, ce qui pourrait aussi avoir entraîné des répercussions sur l'appréciation du ministre.

Evaluation des membres du Conseil fédéral par degré de sympathie – évolution dans le temps (fig. 29)

«Quels sont les conseillères ou conseillers fédéraux qui vous sont particulièrement sympathiques?» – moyenne, sur une échelle de 1 à 5

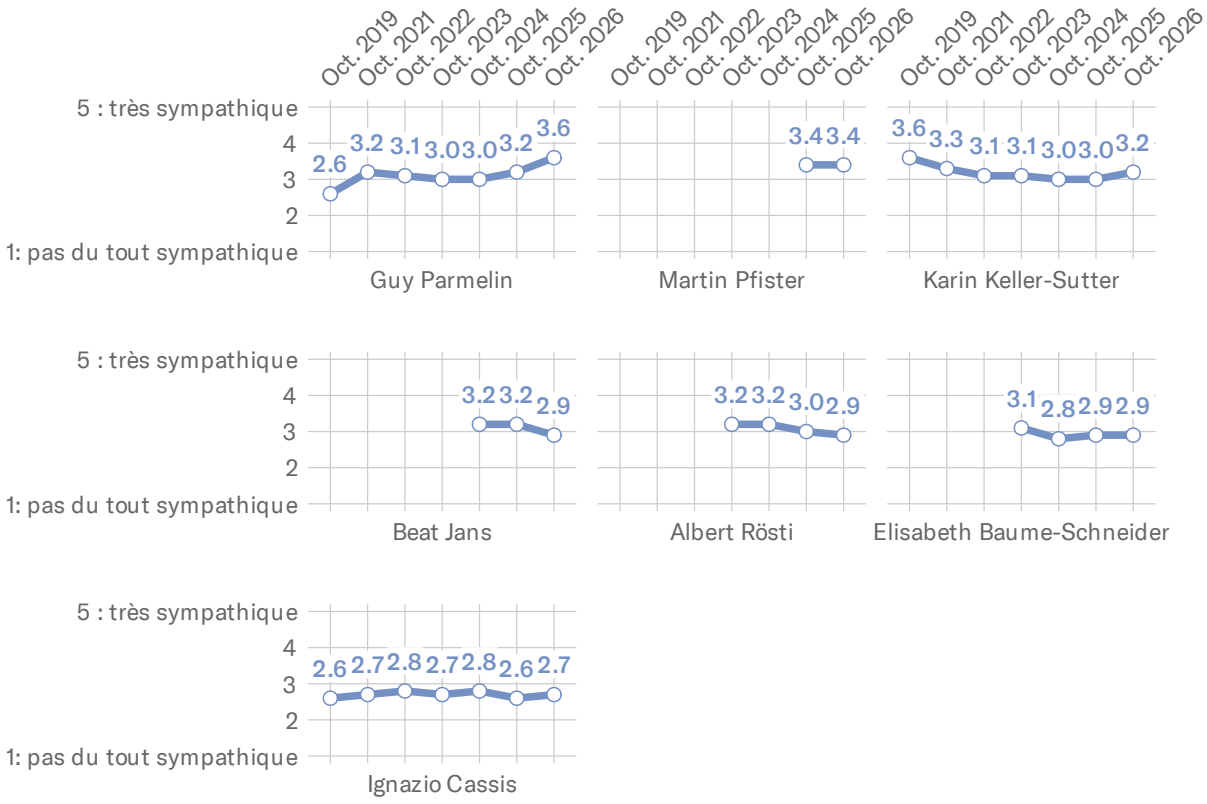

3.5 EVALUATION DE LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE DU CONSEIL FÉDÉRAL

La situation politique mondiale fait que la politique étrangère de la Suisse a clairement gagné en importance et en visibilité au cours de cette législature. C'est pourquoi le baromètre électoral de cette année s'est de nouveau intéressé à la façon dont est perçue l'attitude du Conseil fédéral sur la scène internationale. Concrètement, on a demandé aux personnes interrogées si elles trouvaient le comportement du Conseil fédéral vis-à-vis des Etats-Unis, de la Russie, d'Israël, de la Chine et de l'UE trop cordial ou trop critique.

Evaluation de la politique étrangère du Conseil fédéral (fig. 30)

«Comment jugez-vous le comportement du Conseil fédéral vis-à-vis des gouvernements des Etats ou unions d'Etats suivants?»

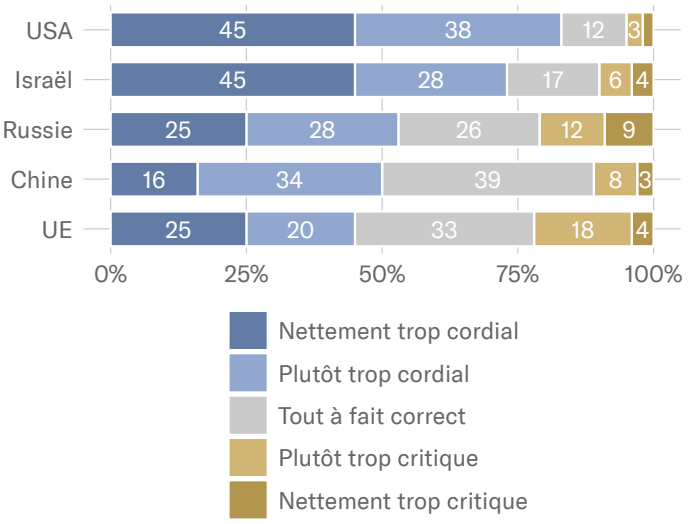

La figure 30 montre que la population est la plus critique envers la politique étrangère de la Suisse vis-à-vis des Etats-Unis et d'Israël. Désormais, 83 % des personnes interrogées trouvent que le Conseil fédéral se montre trop cordial envers les Etats-Unis. Elles sont 5 % à le juger trop critique, et seulement 12 % à trouver l'attitude de la Suisse tout à fait correcte.

L'attitude officielle de la Suisse envers Israël ne correspond pas non plus à l'opinion majoritaire de la population – c'était déjà le cas il y a un an. Près de trois quarts des personnes interrogées la jugent trop cordiale. Comme dans le cas des Etats-Unis, presque la moitié des personnes interrogées (45 %) jugent même le comportement du Conseil fédéral nettement trop cordial. 17 % estiment que l'attitude de la Suisse envers Israël est tout à fait correcte, et 10 % la trouvent trop critique.

La Russie aussi est traitée, de l'avis des personnes interrogées, d'une manière qui a tendance à être trop cordiale. Le pourcentage de personnes de cet avis (53 %) est toutefois un peu plus faible que l'an passé, où il s'établissait à 58 % (fig. 31). Près d'un cinquième des personnes interrogées jugent le comportement du Conseil fédéral envers la Russie trop critique, et près d'un quart le trouvent tout à fait correct. Selon l'enquête 2026, l'attitude envers la Chine est un peu plus rarement jugée trop cordiale: 50 % des personnes interrogées considèrent que le comportement du Conseil fédéral est trop cordial (contre 53 % l'année précédente). 39 % le trouvent tout à fait correct (contre 34 % l'an passé). De légers changements apparaissent aussi dans la perception du comportement envers l'UE. 45 % des personnes interrogées considèrent que le comportement du Conseil fédéral envers l'UE est trop cordial. La part de celles qui le jugent trop critique est passée de 27 % à 22 % cette année. Un tiers des personnes interrogées le trouvent tout à fait correct, soit 5 points de pourcentage de plus que l'an passé.

Evaluation de la politique étrangère du Conseil fédéral – évolution dans le temps (fig. 31)

«Comment jugez-vous le comportement du Conseil fédéral vis-à-vis des gouvernements des Etats ou unions d'Etats suivants?»

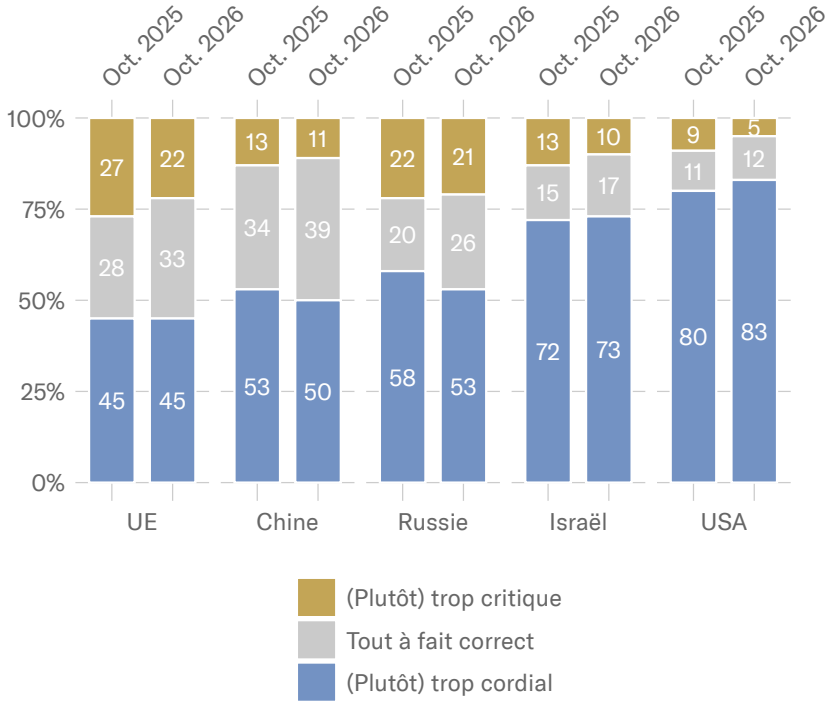

On peut voir sur la figure 32 que les opinions des électorats des partis divergent parfois fortement dans leur appréciation de la politique étrangère conduite par la Suisse.

C'est l'attitude du Conseil fédéral envers les Etats-Unis qui suscite la réaction la plus homogène. Les électeur.trices de tous les partis la jugent trop cordiale à une large majorité. Presque tous les électeur.trices de gauche, et quasiment trois quarts de l'électorat du PLR et de l'UDC sont de cet avis. L'attitude envers Israël est elle aussi jugée trop cordiale par tous les électorats, la base de l'UDC et celle du PLR étant celles qui partagent cet avis avec le moins de netteté (59 % et 63 % respectivement).

Le traitement réservé à la Russie, à la Chine et à l'UE révèle de très grandes différences entre les électorats, qui suivent les fractures entre les blocs idéologiques. Les électeur.trices de l'UDC portent notamment un jugement complètement différent de tous les autres partis sur la politique menée par le Conseil fédéral vis-à-vis de la Russie et de l'UE. C'est dans l'appréciation

de l'attitude du Conseil fédéral envers l'UE que l'écart est le plus frappant. 88 % des électeur.trices de l'UDC le jugent trop cordial. Cette proportion représente plus du double de celle observée au sein du deuxième électorat le plus critique, celui du PLR, chez lequel on trouve toutefois une minorité (deux cinquièmes) estimant que le Conseil fédéral se montre trop cordial envers l'UE. Du côté de la gauche écologiste et progressiste, seule une petite minorité de 10 % (Vert.e.s et PS) à 17 % (PVL) estime que la Suisse se montre trop cordiale envers l'UE. Au Centre, un tiers de l'électorat est de cette opinion.

Politique étrangère du Conseil fédéral jugée trop cordiale – en fonction du parti (fig. 32)

«Comment jugez-vous le comportement du Conseil fédéral vis-à-vis des gouvernements des Etats ou unions d'Etats suivants?» – n'est représentée que la part ayant répondu «Nettement trop cordial» ou «Plutôt trop cordial»

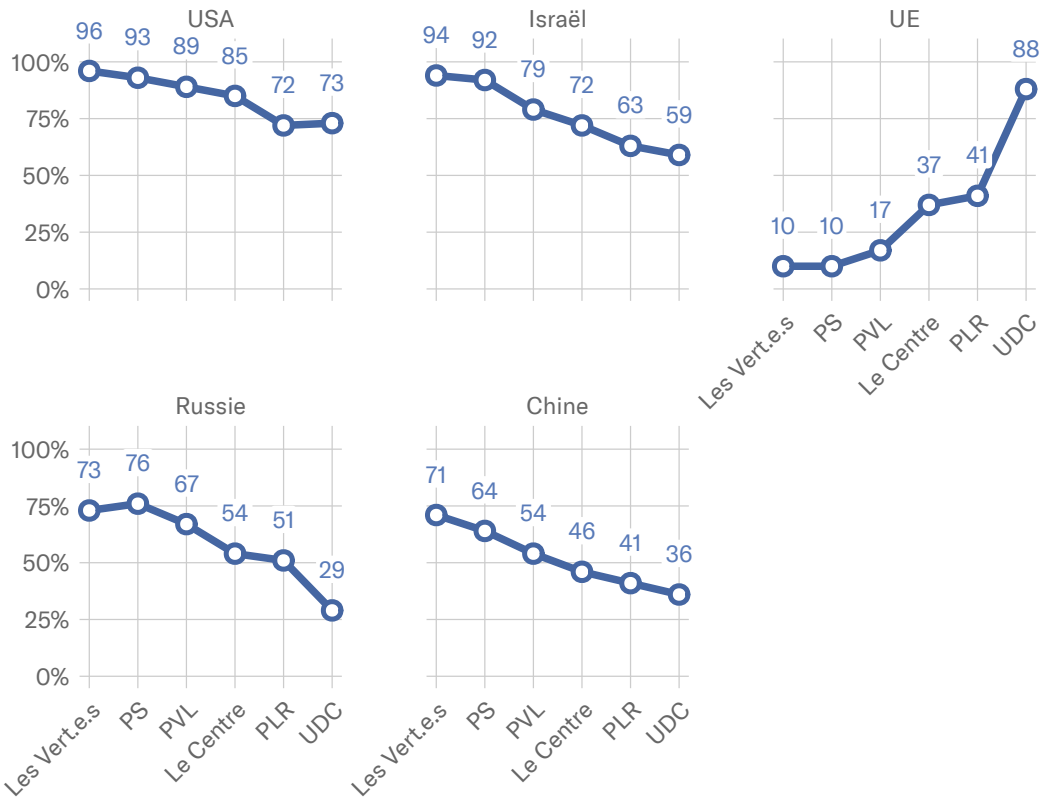

Dans le cas de la Russie, on a une situation inverse. Moins de 30 % des personnes qui votent pour l'UDC jugent la politique étrangère de la Suisse trop cordiale envers la Russie, alors que cette opinion est partagée par une majorité dans tous les autres électorats. L'attitude envers la Chine est jugée trop cordiale par une

majorité des électeur.trices de la gauche écologiste et progressiste, tandis que dans l'électorat du Centre, du PLR et de l'UDC, environ quatre personnes sur dix sont de cet avis.

Collecte des données et méthode

La collecte des données relatives au baromètre électoral SSR a eu lieu entre le 10 et le 23 septembre 2026. Le sondage a eu lieu en ligne. Le recrutement des personnes interrogées a eu lieu, d'une part, par le biais des portails web de la SSR et, d'autre part, via le panel en ligne Sotomo. Après apurement et contrôle des données, les réponses de 25 092 électeur.trices ont pu être exploitées pour l'évaluation (Suisse alémanique: 21 240, Suisse romande: 3 201, Suisse italienne: 651).

Comme les participant.es au sondage se recrutent eux.elles-mêmes (opt-in), la composition de l'échantillon est susceptible de présenter des distorsions. On a donc recours à des procédés de pondération statistiques pour rendre l'échantillon conforme aux caractéristiques sociodémographiques centrales de la population. Outre des critères de pondération géographiques (lieu de résidence) et sociodémographiques (âge, sexe, formation), on utilise également des critères de pondération politiques (comportement de vote et d'abstention, structure régionale des partis, etc.). Cette démarche permet d'obtenir une représentativité élevée pour la population votante de Suisse. Pour le présent échantillon global, la marge d'erreur est de +/-1,2 point pour un pourcentage observé de 50 % avec un intervalle de confiance à 95 %.

SOTOMO